

Commune de Bourg-en-Lavaux

RAPPORT DE GESTION 2020

PREAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2020

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et de l'article 94 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux du 7 septembre 2016, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2020.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 11/2021 de la Municipalité du 10 mai 2021 ;

ouï le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2020 et d'en donner décharge à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| AUTORITES | 6 |
| CONSEIL COMMUNAL | 7 |
| Bureau du Conseil et bureau électoral..... | 7 |
| Composition | 8 |
| Commissions permanentes - Associations | 9 |
| Séances..... | 11 |
| Votations - Résultats | 14 |
| MUNICIPALITE..... | 16 |
| Composition et organisation..... | 16 |
| Séances..... | 18 |
| ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES | 19 |
| MESSAGE DE M. JEAN-PIERRE HAENNI, SYNDIC | 20 |
| GREFFE MUNICIPAL | 21 |
| COVID-19 | 21 |
| Manifestations officielles et réceptions | 21 |
| Anniversaires..... | 22 |
| Naturalisations | 22 |
| Inspection préfectorale..... | 23 |
| Vente et acquisition de parcelles | 23 |
| Réception - accueil | 23 |
| Archives | 24 |
| FINANCES | 25 |
| RESSOURCES HUMAINES..... | 27 |
| Administration générale – secteur accueil-locations..... | 27 |
| Formations 2020 | 27 |
| Apprentissage d’employé-e de commerce..... | 27 |
| OFFICE DE LA POPULATION | 30 |
| Quelques chiffres..... | 30 |
| Statistiques | 30 |
| Naissances | 33 |
| Nécrologie | 33 |
| ECOLES, TOURISME ET ASSAINISSEMENT | 35 |
| MESSAGE DE M. RAYMOND BECH, VICE-SYNDIC | 36 |
| ECOLES..... | 37 |
| Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL) | 37 |
| ACCUEIL PRE ET PARASCOLAIRE | 38 |
| TOURISME ET PROMOTION ÉCONOMIQUE | 39 |
| CULTURE | 40 |
| ASSAINISSEMENT | 40 |
| Assainissement des eaux usées, claires et pluviales | 40 |
| Assainissement des déchets..... | 44 |
| SECURITE, MANIFESTATIONS ET SPORTS | 49 |
| MESSAGE DE M. JEAN-PAUL DEMIERRE, MUNICIPAL | 50 |
| SÉCURITÉ..... | 51 |
| APOL Association Police Lavaux | 51 |
| Gestion du trafic | 54 |
| Organisation régionale de la protection civile (ORPC) | 55 |
| SDIS Cœur-de-Lavaux | 57 |
| SPORTS | 60 |
| MANIFESTATIONS | 61 |
| SOCIETES LOCALES..... | 62 |

| | |
|---|-----------|
| VOIRIE, DOMAINES VITICOLES ET ESPACES VERTS | 63 |
| MESSAGE DE MME NICOLE GROSS, MUNICIPALE | 64 |
| VOIRIE, ESPACES VERTS, PLAGES ET CIMETIERES | 65 |
| DOMAINES VITICOLES | 70 |
| Vignes | 70 |
| Vendanges | 71 |
| Distinction | 71 |
| Parc Vign'nature (anciennement parcours didactique) | 71 |
| Mise des vins | 71 |
| Souscription aux habitant-e-s | 72 |
| POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS ET FORÊTS | 73 |
| MESSAGE DE M. GEORGES HAUERT, MUNICIPAL | 74 |
| POLICE DES CONSTRUCTIONS | 75 |
| Permis de construire | 75 |
| Permis d'habiter / d'utiliser | 76 |
| Commission technique communale | 76 |
| Commission de salubrité communale | 77 |
| BÂTIMENTS ET GÉRANCES | 78 |
| Bâtiments | 78 |
| Gérances | 80 |
| FORETS | 83 |
| URBANISME, MOBILITE ET COMMUNICATION | 85 |
| MESSAGE DE MME EVELYNE MARENDAZ GUIGNET, MUNICIPALE | 86 |
| <i>Aménagement du territoire et urbanisme, évolution de 2016 à 2021</i> | 86 |
| <i>Bibliothèque communale</i> | 87 |
| <i>Cultes</i> | 87 |
| AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME | 88 |
| Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux) | 88 |
| Commission consultative de Lavaux (LLAvaux, art. 5a) | 88 |
| Commission intercommunale de Lavaux | 88 |
| Commission d'urbanisme | 88 |
| PPA « Les Colombaires » Cully, surface de 26'033 m ² | 89 |
| PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m ² | 89 |
| PPA « Ruines Dessus » | 89 |
| MOBILITÉ | 90 |
| Interface de mobilité de la place de la Gare de Cully | 90 |
| Transports publics par bus | 90 |
| Desserte CFF | 90 |
| Mobilité piétonne | 90 |
| Diverses mesures pour la mobilité | 91 |
| ENERGIE | 91 |
| AGENDA 21 | 91 |
| COMMUNICATION | 92 |
| BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE | 92 |
| Une année covid ! | 92 |
| Nouveautés | 93 |
| La bibliothèque en chiffres | 93 |
| Les activités | 94 |
| AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES | 95 |
| MESSAGE DE M. JEAN CHRISTOPHE SCHWAAB, MUNICIPAL | 96 |
| AFFAIRES SOCIALES | 97 |
| TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES | 98 |
| RESEAU D'EAU POTABLE | 102 |
| SERVICES INDUSTRIELS | 105 |
| INFORMATIQUE ET INTERNET | 106 |

AUTORITÉS



Conseil communal

Bureau du Conseil et bureau électoral

| | | | |
|----|--------------------------|---------------------------------|----------------|
| 1. | M. Lionel Gfeller | Président | PLR-ICD |
| 2. | M. Olivier Genoud | 1 ^{er} Vice-Président | BEL Action |
| 3. | M. Bernard Padrun | 2 ^{ème} Vice-Président | PSIG |
| 4. | M. Patrick Baumann | Scrutateur | BEL Action |
| 5. | M. Laurent Berthet | Scrutateur | PLR-ICD |
| 6. | M. Léon Denisart | Scrutateur suppléant | PSIG |
| 7. | M. Christian Venzi | Scrutateur suppléant | PLR-ICD |
| 8. | Mme Catherine Fonjallaz | Secrétaire | |

Composition

BEL Action (26 sièges)

- BACHMANN Caroline
- BADOUX Jean-Luc
- BAEHLER Philippe
- BAUMANN Patrick
- CARDINAUX Mathieu
- CHOLLET Vincent
- COLLIARD Nicole
- DE PALMA Lucie
- DUBOUX Blaise
- DUNANT Jean-Christophe
- ELLIS Thomas
- ESSEIVA Nathalie
- FRIDERICI Vincent
- GENOUD Olivier
- GRANDCHAMP Pierre-Alain
- HILL Valérie
- HOPE WEBER Sébastien
- HUMBERT Patrice
- MÄDER Philippe
- NOVERRAZ Johanne
- NOVERRAZ Marc-Henri
- PFEIFFER Nathalie
- POTTERAT Jacques
- POTTERAT Nicolas
- REGAMEY Lionel
- SCALFARO Pietro

PLR-ICD (22 sièges)

- BAEHLER Raoul
- BERTHET Laurent
- BERTHET Jérémy
- CURRAT Christian
- DUBOIS Salomon
- DUBOUX Charles-Henri
- FONTANNAZ Pierre-André
- GAILLARD Jean-René
- GAUDIN Vivian
- GFELLER Lionel
- GROSS Florence
- HUG Emmanuel
- JOLY Jacques
- LEDERREY François
- MICOL Jean
- PARISOD Roland
- PITTET Serge
- POTIN Jane
- RUFİ Bernard
- SCHOPFER Marlyse
- VELUZ Olivier
- VENZI Christian

PSIG (12 sièges)

- ARBEL Anouk
- BLANC Nicolas
- CUENOUD Jonas
- DEBRAINE Basile
- DELCOURT Pierre-Yves
- DENISART Jean-Luc
- DENISART Léon
- JANEIRO Margarida
- LAVANCHY Christine
- OSTORERO Chantal
- PADRUN Bernard
- TAPIS-PORTA Alexandre

Commissions permanentes - Associations

Commission des finances

| | | | |
|----|----------------------------|------------------|----------------|
| 1. | M. Christian Currat | Président | PLR-ICD |
| 2. | Mme Johanne Noverraz | membre | BEL-Action |
| 3. | Mme Chantal Ostorero | membre | PSIG |
| 4. | M. Nicolas Potterat | membre | BEL Action |
| 5. | M. Bernard Rufi | membre | PLR-ICD |

Commission de gestion

| | | | |
|----|---------------------------|------------------|-------------------|
| 1. | M. Philippe Maeder | Président | BEL Action |
| 2. | Mme Caroline Bachmann | membre | BEL Action |
| 3. | M. Jérémy Berthet | membre | PLR-ICD |
| 4. | M. Jean-René Gaillard | membre | PLR-ICD |
| 5. | Mme Valérie Hill | membre | BEL Action |
| 6. | M. Emmanuel Hug | membre | PLR-ICD |
| 7. | Mme Christine Lavanchy | membre | PSIG |

Commission de recours en matière d'imposition fiscale

| | | | |
|----|----------------------|--------|------------|
| 1. | M. Philippe Maeder | membre | BEL Action |
| 2. | Mme Johanne Noverraz | membre | BEL Action |
| 3. | Mme Jane Potin | membre | PLR-ICD |

Association Police Lavaux - APOLE

| | | | |
|----|----------------------|--------|------------|
| 1. | M. Basile Debraine | membre | PSIG |
| 2. | Mme Nathalie Esseiva | membre | BEL Action |
| 3. | Mme Florence Gross | membre | PLR-ICD |
| 4. | M. Emmanuel Hug | membre | PLR-ICD |
| 5. | M. Pietro Scalfaro | membre | BEL Action |

Association Intercommunale des Eaux du Jorat - AIEJ

| | | | |
|----|--------------------------|--------|------------|
| 1. | M. Jean-Luc Badoux | membre | BEL Action |
| 2. | M. Jacques Joly | membre | PLR-ICD |
| 3. | M. Jacques Potterat | membre | BEL Action |
| 4. | M. Lionel Regamey | membre | BEL Action |
| 5. | M. Alexandre Tapis-Porta | membre | PSIG |

Association Scolaire Centre Lavaux - ASCL

| | | | | |
|-----|-----|-------------------|---------------------|------------|
| 1. | Mme | Anouk Arbel | membre | PSIG |
| 2. | M. | Jean-Luc Badoux | membre | BEL Action |
| 3. | M. | Raoul Baehler | membre | PLR-ICD |
| 4. | M. | Laurent Berthet | membre | PLR-ICD |
| 5. | M. | Mathieu Cardinaux | membre | BEL Action |
| 6. | M. | Vincent Chollet | membre | BEL Action |
| 7. | Mme | Lucie de Palma | membre | BEL Action |
| 8. | M. | Salomon Dubois | membre | PLR-ICD |
| 9. | M. | Lionel Gfeller | membre | PLR-ICD |
| 10. | M. | Patrice Humbert | membre | BEL-Action |
| 11. | M. | Bernard Padrun | membre | PSIG |
| 12. | M. | Olivier Genoud | membre suppléant | BEL Action |
| 13. | Mme | Margarida Janeiro | membre suppléant | PSIG |

Séances

M. Lionel Gfeller a dirigé 5 séances ordinaires au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1ère séance - 8 juin 2020

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **01/2020** - Syndicat d'améliorations foncières de Chatalet-Champafлон
- **02/2020** - La Cornallaz - Assainissement de la butte de tir (**amendé**)
- **03/2020** - Demande de crédit pour la réalisation d'un système de production de chaleur et de froid sur la base d'une prise d'eau dans le lac et d'un réseau de pompes à chaleur pour les quartiers de la Gare et de l'Hôpital de Lavaux à Cully (**amendé**)
- **04/2020** - Demande de crédit pour la réalisation d'installations solaires et d'un sous-réseau d'alimentation et d'autoconsommation d'électricité solaire (microgrid) pour les quartiers de la Gare et de l'Hôpital de Lavaux à Cully (**amendé**)
- **07/2020** - Lavaux Express - Demande de cautionnement pour l'acquisition d'une nouvelle locomotive

Motions

- M. J.-Ch. Dunant et consorts « Extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit » (**prise en considération et transmise à la Municipalité**)
- M. J. Berthet et consorts « Pour un soutien aux habitants et commerçants de Bourg-en-Lavaux dans le cadre de la pandémie du covid-19 » (**refusée**)

Interpellation

- Interpellation de M. J. Micol et consorts « PPA Champ de l'Essert : demande de réalisation sans plus tarder du parking d'échange » (**répondu le 29.06.2020**)

Pétition

- Mme N. Pfeiffer « Pour plus de clarté lors d'abattage des arbres » (**renvoyée à la Municipalité**)

2ème séance - 29 juin 2020

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **05/2020** - Rapport de gestion 2019
- **06/2020** - Comptes 2019
- **09/2020** - Réponse bis à la motion de M. Christian Currat et consorts « Une Municipalité à 5 ou 7 membres pour la législature 2021-2026 ? » **(modifié)**

Motion

- Mme L. de Palma et Consorts « Un geste post-COVID-19 pour les sociétés locales » **(prise en considération et transmise à la Municipalité)**

Interpellations

- Mme M. Janeiro et consorts « Pour faire face à la crise économique due au COVID-19, quelles solutions ? » **(répondu le 28.09.2020)**
- M. Jacques Joly et consorts « Les Ecopoints et déchets ménagers » **(répondu le 28.09.2020)**

3ème séance - 28 septembre 2020

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **11/2020** - Arrêté d'imposition pour l'année 2021 **(amendé)**
- **12/2020** - Refonte complète du site internet communal

4ème séance - 26 octobre 2020

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **10/2020** - Crédits supplémentaires au budget communal 2020 (**amendé**)
- **15/2020** - Station de relevage (STREL) de Moratel - Travaux de réfection
- **16/2020** - Immeuble rue du Village 2, à Aran - Création de deux appartements au 1er étage - Demande de crédit complémentaire pour l'exécution des travaux (**amendé**)
- **17/2020** - Réponse à la motion de Mme Stefanie Brander et consorts « Signature de la charte de l'égalité salariale dans le secteur public » par Bourg-en-Lavaux

5ème séance - 4 décembre 2020

Préavis municipal

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **18/2020** - Budget 2021 (**amendé**)
- **14/2020** - Demande de crédit d'étude pour la réalisation de l'écopoint de Cully
- **20/2020** - Demande de crédit pour l'élaboration du devis général en vue de la construction du bâtiment Plant Robert, chemin de Courseboux 2, à Cully

Votations - Résultats

Scrutin du 9 février 2020

Fédéral

Taux de participation : 53.51%

| Objet soumis au vote Fédéral | Résultats | | | | | |
|--|-----------|--------|------|----------|-------|-------|
| | Retrés | Blancs | Nuls | Valables | OUI | NON |
| 1. Initiative populaire « Davantage de logements abordables » | 1'852 | 43 | 0 | 1'809 | 767 | 1'042 |
| 2. Interdiction de la discrimination en raison de l'orientation sexuelle | 1'848 | 40 | 0 | 1'808 | 1'527 | 281 |

Election complémentaire au Conseil d'Etat (1^{er} tour)

Taux de participation : 40.38%

Obtiennent des suffrages :

| SUFFRAGES obtenus sur des bulletins | Modifiés des partis ou groupements | | | | | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|----------------------|-----------------------------------|----------|-------------------|----------------------|---------------------|
| | Non modifiés | Grève du Climat Vaud | P. Pirate Vaudois Centre Prog PLR | PLR | Parti de Rien UDC | Sans dénom. de parti | Total des bulletins |
| Luisier Brodard Christelle | 787 | 0 | 0 | 0 | 0 | 15 | 802 |
| Morand Guillaume Toto | 177 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 180 |
| Vandel Jean-Marc | 59 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 59 |
| Vernier Juliette | 299 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 303 |
| Voix éparses | --- | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 6 |
| TOTAL | 1'322 | 0 | 0 | 0 | 0 | 28 | 1'350 |

En **gras** la personne élue au 1^{er} tour.

Scrutin du 27 septembre 2020

Taux de participation : 69.84%

| Objet soumis au vote Fédéral | Résultats | | | | | |
|---|----------------|---------------|-------------|-----------------|------------|------------|
| | Rentrés | Blancs | Nuls | Valables | OUI | NON |
| 1. Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) » | 2'423 | 22 | 1 | 2'400 | 523 | 1'877 |
| 2. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP) | 2'417 | 63 | 1 | 2'353 | 938 | 1'415 |
| 3. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers) | 2'418 | 71 | 3 | 2'344 | 1'127 | 1'217 |
| 4. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG) | 2'420 | 28 | 1 | 2'391 | 1'959 | 432 |
| 5. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat | 2'429 | 55 | 2 | 2'372 | 960 | 1'412 |

Scrutin du 29 novembre 2020

Taux de participation : 59.66%

| Objet soumis au vote Fédéral | Résultats | | | | | |
|--|----------------|---------------|-------------|-----------------|------------|------------|
| | Rentrés | Blancs | Nuls | Valables | OUI | NON |
| 1. Initiative populaire du 10 octobre 2016 « Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement » | 2'064 | 15 | 2 | 2'047 | 1'161 | 886 |
| 2. Initiative populaire du 21 juin 2018 « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre » | 2'060 | 35 | 1 | 2'024 | 955 | 1'069 |

Municipalité

(législature 2016 – 2021)

Composition et organisation



Administration générale et finances

M. Jean-Pierre Haenni, Syndic

(suppléant : M. Raymond Bech)

Greffe municipale

Finances

Office de la population

Ressources humaines

Archives

Représentations



Ecoles, tourisme et assainissement

M. Raymond Bech, Vice-Syndic

(suppléant : M. Jean Christophe Schwaab)

Ecoles

Accueil pré et
parascolaire

Promotion économique

Tourisme

Culture

Déchets

Eaux usées



Sécurité, manifestations et sports

M. Jean-Paul Demierre, Municipal

(suppléante : Mme Nicole Gross)

Police

Police du commerce

Manifestations

Sports

Sociétés locales

Protection civile

Défense incendie



Voirie, domaines viticoles et espaces verts

Mme Nicole Gross, Municipale

(suppléant : M. Jean-Paul Demierre)

| | |
|-------------------------|------------------|
| Voirie | Espaces verts |
| Domaines viticoles | Cimetières |
| Caves | Plages |
| Améliorations foncières | Ports et radiers |
| Lavaux Unesco | |



Police des constructions, bâtiments, et forêts

M. Georges Hauert, Municipal

(suppléante : Mme Evelyne Marendaz Guignet)

| | |
|--------------------------|---------------------|
| Police des constructions | Conciergerie |
| Bâtiments | Locations de salles |
| Eglises et temples | Forêts |
| Gérances | Domaine agricole |



Urbanisme, transports et communication

Mme Evelyne Marendaz Guignet, Municipale

(suppléant : M. Georges Hauert)

| | |
|------------|---------------|
| Urbanisme | Communication |
| Transports | Cultes |
| Mobilité | Bibliothèque |
| Agenda 21 | |



Affaires sociales, travaux et infrastructures

M. Jean Christophe Schwaab, Municipal

(suppléant : M. Jean-Pierre Haenni)

| | |
|-------------------|--------------------------|
| Affaires sociales | Travaux |
| Santé | Eau potable |
| Eclairage public | Informatique et internet |

Séances

Au cours de l'année 2020, la Municipalité a tenu 40 séances ordinaires, la première le 13 janvier et la dernière le 14 décembre. La Municipalité se réunit le lundi matin. Dès la séance du 16 mars, elle a siégé à la salle des Combles de la Maison Jaune, plus spacieuse que la salle de Municipalité, permettant ainsi de respecter les mesures sanitaires imposées par la pandémie. Aucune séance extraordinaire ou extra-muros n'a eu lieu. Outre les dix-sept préavis soumis au Conseil communal, dix communications lui ont été adressées. Ces dernières traitaient du Covid-19, du Plan lumière, du Plan directeur des routes, de l'urgence climatique, des écopoints, et de décomptes de travaux terminés relatifs à divers préavis.

La Municipalité a de nombreux projets en cours d'étude qui devront être soumis au Conseil communal. Ces derniers nécessitent un important apport des services communaux qui y travaillent tout en gérant les tâches courantes, selon leurs possibilités et avec leurs ressources internes. Le rythme de transmission des préavis en dépend.

En raison de la situation sanitaire induite par le Covid-19, la Municipalité n'a pas eu l'occasion de rencontrer l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs communaux, mais les a tenu-e-s régulièrement informé-e-s de l'évolution des dossiers.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES



M. Jean-Pierre Haenni
Syndic

Message de M. Jean-Pierre Haenni, Syndic

L'année 2020 restera certainement longtemps gravée dans nos mémoires, non pas pour un événement spectaculaire, mais bien par la pandémie causée par le coronavirus, qui en moins de deux mois infecte toute la planète.

Ceci a eu pour conséquence que toute l'organisation de notre administration a dû être revue suite aux décisions prises par nos Autorités fédérales et cantonales.

Notre administration, en accord avec la Municipalité, a mis en place le télétravail pour un certain nombre de nos collaboratrices et collaborateurs, de la mi-mars à fin avril.

Malgré les mesures mises en place et les conditions de travail parfois difficiles pour notre administration, les services à notre population ont été assurés sans faille et je n'ai eu aucune remarque d'aucun-e habitant-e.

Concernant les autres services, la voirie, la Step, les fontainiers, les concierges, il est évident que ce n'était pas possible de faire du télétravail, et dans tous ces secteurs, tout a aussi parfaitement fonctionné malgré des conditions de travail compliquées pour notre personnel.

Au nom de la Municipalité, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de notre personnel pour son engagement irréprochable au service de notre population durant toute l'année 2020 marquée par cette pandémie qui, malheureusement, n'est pas prête d'être terminée.

Greffe municipal

Missions du secteur

- ✓ Organiser le traitement des affaires par la Municipalité.
- ✓ Coordonner les activités transversales.

COVID-19

L'année 2020, comparable à nulle autre, a imposé de nouvelles organisations de travail. Les guichets de l'administration communale furent fermés au public dès le 17 mars, suite aux mesures imposées pour endiguer la propagation du virus. Une permanence téléphonique a été assurée tous les matins par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des secteurs de l'administration générale ainsi que par nos collègues de la Bourse communale. Les services sont restés accessibles sur rendez-vous pour les cas urgents ne pouvant être traités à distance. Le télétravail a également permis la continuité des services. A l'annonce du retour aux activités, toutes les mesures ont été mises en place pour pouvoir rouvrir selon les nouvelles normes à respecter (vitre de séparation, désinfectant, masque, distanciation) dès le 27 avril.

Manifestations officielles et réceptions

La plupart des manifestations ont été reportées, voire annulées. Toutefois, le greffe a tout de même pu participer à l'organisation des événements suivants :

- Conférence des Archives historiques "Représenter les femmes de la vigne, entre expérience et stéréotypes" - 11 février
- Mise aux enchères publiques des vins des domaines de la commune - 28 février
- Souscription des vins des domaines de la commune - 18 et 19 juin
- Fête nationale Suisse à Cully - 1^{er} août : diffusion, en lieu et place des festivités habituelles, de trois séances du film Heidi
- Mondial du Chasselas à Aigle - 20 août
- Stand des vins de la commune au Marché de Riex - 12 septembre
- Stand des vins de la commune au Marché au bord de l'eau - 4 octobre

Pour mémoire, manifestations annulées :

- Réception des nouveaux et nouvelles habitant-e-s et citoyen-ne-s
- Apéritif du Cully Jazz
- Sortie du personnel
- Deux éditions du Repair Café
- Les concerts de La Lyre à Riex et Epresses
- Apéritif du Passeport-vacances
- Sauvetage de Cully, challenge intercommunal du district de Lavaux-Oron
- 1^{ère} pierre - Plateau de la Gare
- La route du moût à Epresses
- Stand Plant Robert à Cully Bazar
- Rencontres de l'Avent à Cully

Anniversaires

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, trois nonagénaires ont reçu la visite d'une délégation municipale ainsi que les cadeaux d'usage. Trois autres jubilaires n'ont reçu que les cadeaux en raison de la situation sanitaire liée au Coronavirus. Les visites ont également dû être annulées pour deux centenaires.

Naturalisations

Dossiers déposés selon l'ancienne Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) du 28 septembre 2004 :

Naturalisé-e-s en 2020 : 13 personnes (6 dossiers).

Nombre de dossiers en cours au 31 décembre 2020 : 7. Naturalisations ordinaires, en attente du décret cantonal. Provenance des candidat-e-s : Europe (UE).

Dossiers déposés selon la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) du 19 décembre 2017, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 :

Naturalisé-e-s en 2020 : 11 personnes (10 dossiers).

Nombre de dossiers en cours au 31 décembre 2020 : 27.

Provenance des candidat-e-s : 26 Europe (UE),

1 Asie du Sud-Est.

Les candidat-e-s ont été auditionné-e-s par la Commission de naturalisation les 21 janvier et 4 février. La nouvelle loi imposant un test écrit portant sur les connaissances élémentaires, l'audition porte uniquement sur l'intégration des personnes. La Municipalité a dès lors modifié sa pratique et a délégué le syndic et le municipal en charge de la sécurité publique pour les auditions. Ces derniers ont reçu des candidat-e-s les 24 août et 1^{er} septembre. La Municipalité se fonde ensuite sur les préavis rendus pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

Inspection préfectorale

M. Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à l'inspection annuelle le 1^{er} décembre de manière restreinte, soit uniquement la vérification des différents registres qu'il a trouvés parfaitement tenus.

Vente et acquisition de parcelles

Parcelles 644 et 676, St-Amour, Chenaux – acquisition de deux parcelles d'une surface totale de 241 m², en date du 23 janvier.

Parcelle 4462, Sentier de l'Hôpital, Grandvaux – acquisition d'une parcelle de vignes de 25 m², en date du 27 février.

Parcelles 3211 et 3214, Rio de l'Enfer, Epresses – division et échange de biens-fonds ayant pour but que la Fondation de la Cabane du Rio de l'Enfer soit propriétaire du sol sur lequel cette dernière est érigée.

Réception - accueil

Un nouvel accueil du public a été mis en place dès le début de l'année 2020. L'horaire d'ouverture des guichets a été modifié et répond à la demande de nos administrés-e-s. Nos collaboratrices chargées de l'accueil s'acquittent également des tâches de leur secteur respectif et se remplacent en cas d'absence, assurant ainsi la continuité des prestations à fournir.

Dès le 1^{er} janvier 2020, les applications Parkingpay et Twint permettent de régler par smartphone le stationnement sur toutes les places de parc de la Commune. Les habitant-e-s ainsi que les personnes travaillant sur le territoire communal peuvent également acheter, renouveler et résilier leurs autorisations de stationnement en ligne : 184 macarons A (résident-e-s) et 27 macarons B (non-résident-e-s) ont été émis de cette manière et 222 macarons A et 40 macarons B ont été délivrés au guichet.

402 cartes journalières CFF ont été vendues sur les 730 billets disponibles ; 15 ont été remboursées en raison des restrictions imposées par le COVID-19. L'offre de la CGN a permis de leur verser la recette des 55 billets vendus aux habitant-e-s.

Archives

Le déménagement des archives a démarré avec celles de Cully le 7 septembre. Les archives historiques et contemporaines ont intégré leur place au rez-de-chaussée du local aménagé dans le bâtiment des Fortunades, suivies par celles de l'ancienne commune de Grandvaux. L'équipe de la protection des biens culturels de l'Organisation de protection civile de Lavaux-Oron a organisé et réalisé magistralement les déménagements, en collaboration avec la société mandatée par la Commune pour la réorganisation complète des archives communales. Le premier étage dudit local devrait voir arriver les registres, boîtes, classeurs et autres plans des anciennes communes de Riex, Epesses et Villette durant le premier semestre 2021.

Nos archivistes ont en outre répondu, avec toujours autant d'efficacité, aux nombreuses sollicitations tant du personnel communal que de citoyen-ne-s à la recherche de documents.

Finances

Tâches du secteur

- ✓ Tenir la comptabilité de la Bourse communale.
- ✓ Etablir le budget communal annuel.
- ✓ Gérer les salaires et décomptes de charges sociales.
- ✓ Assurer le suivi financier des comptes communaux (reporting/controllers).
- ✓ Tenir et gérer les divers livres comptables de la commune (créanciers, débiteurs, investissements, etc.).
- ✓ Procéder au bouclage et à l'établissement des comptes annuels, ainsi qu'à leurs révisions.
- ✓ Préparer les décomptes officiels (TVA, IA, statistiques, etc.).
- ✓ Gérer les liquidités et préparer les propositions d'emprunts.
- ✓ Fournir les éléments financiers et outils d'analyse nécessaires aux décisions de la Municipalité.
- ✓ Gestion comptable et financière de l'ASCL (Association Scolaire Centre Lavaux)
- ✓ Gérer les aspects bancaires et les acomptes du SDIS Cœur de Lavaux.

Le service des finances en quelques chiffres pour l'année 2020 :

- 2.9 équivalents plein-temps (EPT) au 31 décembre, inchangé par rapport à ces deux dernières années, sous la forme d'une collaboratrice à 40%, une à 70%, une à 80% et un collaborateur à temps complet.
- Migration du logiciel comptable sur des serveurs web et approfondissement des connaissances sur les logiciels métiers.
- La gestion de 3'809 factures fournisseurs (comptabilisation, paiement).
- L'intégration et l'envoi de 12'461 factures (eau-épuration, taxe déchets, loyers, locations de salles, utilisation du domaine public, taxes de raccordement, vente de vin, taxes de séjour, etc.).
- La gestion comptable et financière (comptes, budget, gestion de la dette, etc.) de l'ASCL, à savoir plus de 716 pièces comptables, ainsi que la totalité des facturations de l'association (accueil, camps, écolages, etc.), soit comptabilisation et envoi de 1'138 factures ou notes de crédit.
- Son activité de « banque » (avances de fonds, gestion des acomptes et décomptes, etc.) pour le compte du SDIS Cœur de Lavaux.

L'année particulière que nous venons de vivre n'a pas épargné le domaine des finances. Les périodes de télétravail ont drastiquement modifié

les habitudes et obligé le service à adapter et à modifier quelque peu son fonctionnement, même si le volume est quant à lui resté similaire aux

années passées. À cela, le service des finances, comme toute l'administration, a continué son évolution. La société devenant de plus en plus formaliste et procédurière, la part prise par les éléments juridiques fait que le travail ne cesse de se complexifier et devient de plus en plus pointu. L'application de nouvelles réglementations (TVA, lois cantonales ou fédérales) impose un formalisme encore plus complexe et précis. Cette évolution demande continuellement le développement de nouvelles compétences et connaissances spécifiques qu'il convient de perfectionner et de stimuler, mais c'est ce qui en fait un domaine passionnant.

Dans un monde où les aspects financiers sont omniprésents et où la part juridique (formelle) prend une place de plus en plus prépondérante, il est indispensable de consolider nos outils de pilotage. Le service des finances n'est pas seulement le « service comptable » qui encaisse les factures et paie les fournisseurs, il est surtout le dernier échelon vers qui tous les éléments convergent et qui est en charge de remonter les informations. Avec cet élément de convergence, la bourse a un rôle central dans le fonctionnement d'un point de vue de gouvernance. Elle joue également un rôle primordial du point de vue décisionnel en fournissant aux différents services et à la Municipalité les éléments financiers leur permettant de faire leurs choix en toute connaissance de cause. Cette tendance continuera à s'accroître encore au fil des ans.

Les exigences accrues en matière de présentation des comptes et de ses annexes basées sur le nouveau modèle comptable harmonisé

« MCH2 » n'est qu'un exemple parmi d'autres. Nos logiciels informatiques n'ont pas subi de significative mise à jour. Toutefois, ils se doivent d'être encore approfondis et développés afin d'éliminer une partie des difficultés rencontrées et d'optimiser et fiabiliser le travail. La bourse ne pourra que bénéficier de cette évolution qui lui permettra de relever les défis futurs de digitalisation.

Au moment d'écrire ces lignes, les comptes 2020 sont en passe d'être clôturés. Nous vous renvoyons donc à la brochure des comptes, laquelle vous donnera tous les éléments financiers et comptables nécessaires. En résumé, l'exercice se solde par un déficit de l'ordre de CHF 200'000.-. Grâce à des recettes fiscales nettement en-dessus du budget et à une excellente maîtrise des charges de fonctionnement, le résultat est meilleur que le budget. La marge d'auto-financement se situe aux environs de CHF 2'400'000.-. Ce résultat, qui pourrait être considéré comme satisfaisant, est quelque peu trompeur dans la mesure où les décomptes définitifs de la péréquation et de la facture sociale font apparaître une contribution supplémentaire de l'ordre de CHF 1,3 million. Quant aux investissements nets de l'année, ils restent à un niveau élevé et se montent à CHF 4.1 millions.

Le service des finances tient à remercier tous les services de la commune avec lesquels il entretient d'excellentes relations, ainsi qu'avec l'ensemble de la Municipalité et en particulier son syndic et responsable des finances, Monsieur Jean-Pierre Haenni, pour la confiance mutuelle et l'excellente collaboration.

Ressources humaines

Missions du secteur

- ✓ Politique du personnel.
- ✓ Soutien transversal.

Au 31 décembre 2020, l'effectif du personnel communal fixe, exprimé en EPT (équivalent plein temps), est de 34.55 pour un total de 40 personnes.

Durant l'année 2020, trois collaborateurs-trices ont quitté l'administration communale. Ces départs ont été principalement compensés par des augmentations de taux d'activité à l'interne.

Outre le personnel communal fixe, nous engageons du personnel auxiliaire, représentant un total de 3.4 EPT. Ces personnes travaillent essentiellement dans le secteur de la conciergerie et pour nos archives. Elles interviennent sur appel, en fonction de la demande et de leur disponibilité, mais ont toutefois un nombre annuel d'heures maximum délimité.

Administration générale – secteur accueil-locations

Durant cette année, nous avons procédé à une réorganisation interne dans le but d'améliorer l'accueil et le service au public. Nous avons également travaillé sur la documentation des tâches et le partage du savoir, afin de créer une synergie entre les secteurs et assurer une suppléance lors des absences.

Formations 2020

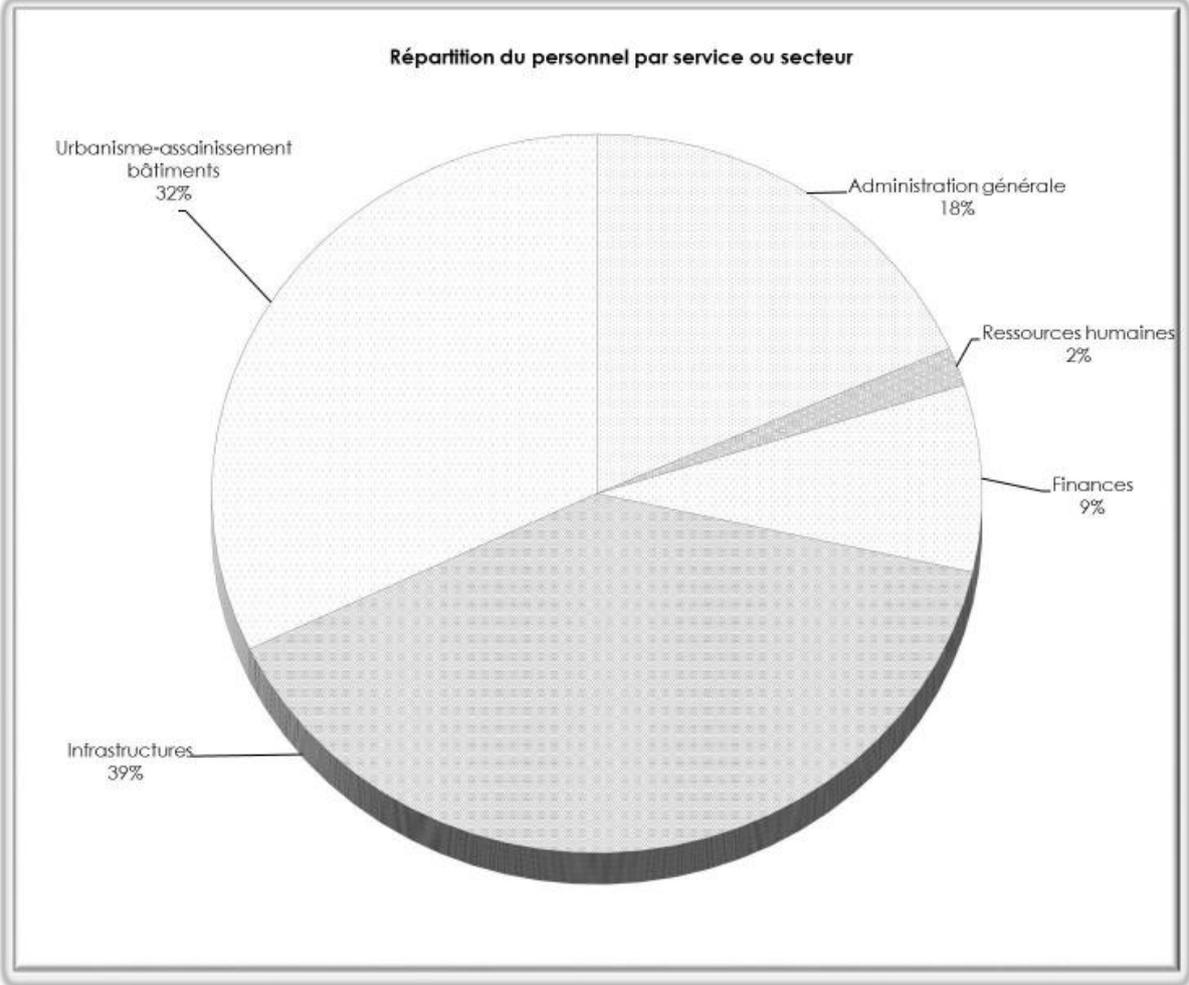
En raison de la pandémie, plusieurs formations n'ont pas pu avoir lieu.

Néanmoins, quelques collaborateurs-trices ont pu bénéficier, principalement en début d'année, de cours ou séminaires en lien avec le service urbanisme-assainissement et bâtiments, les finances et le secteur des ressources humaines.

Apprentissage d'employé-e de commerce

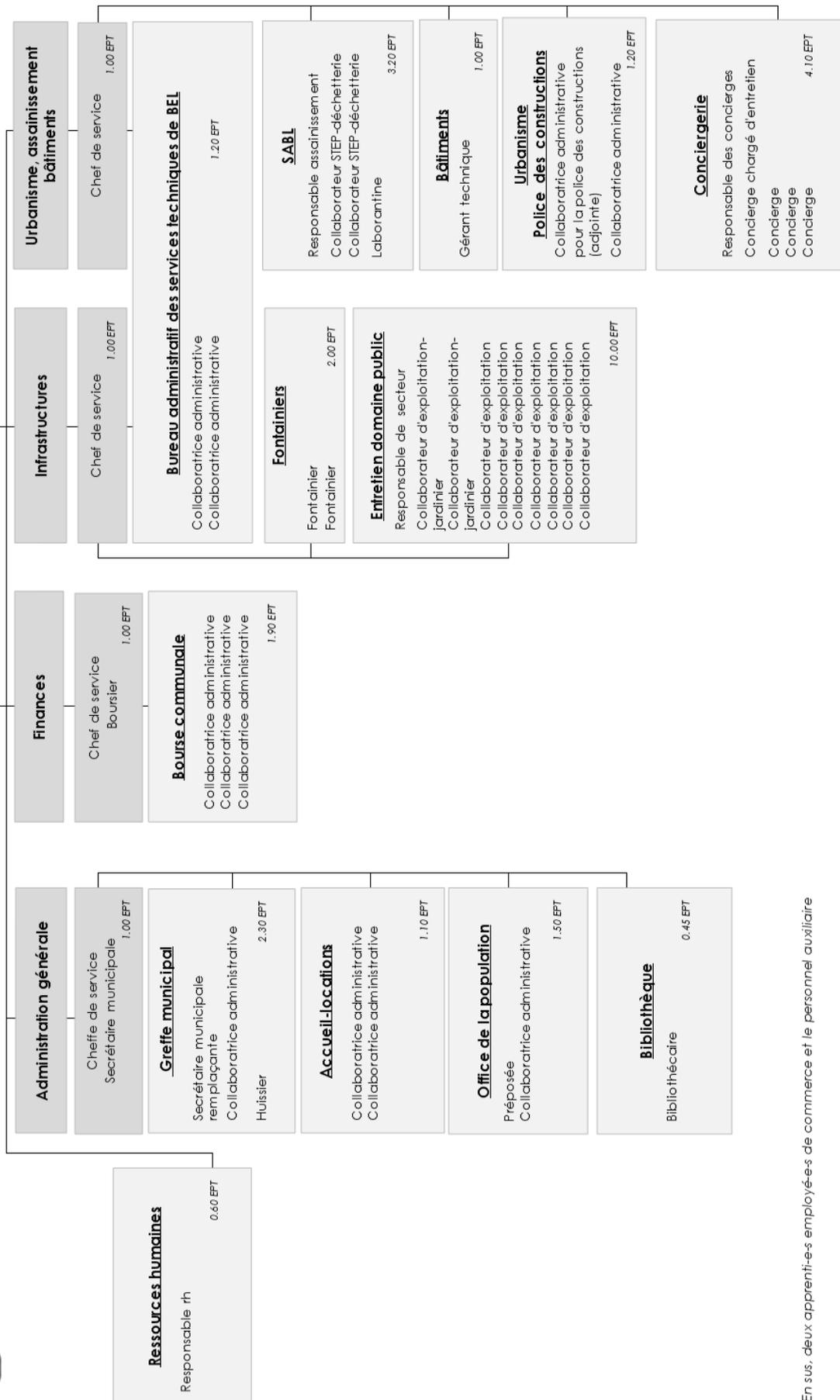
Nous avons analysé la possibilité d'ouvrir une deuxième place d'apprentissage. Cette idée a rapidement trouvé une adhésion totale de la part des formateurs-trices

pratiques et nous avons procédé à la mise en place des moyens nécessaires. Un processus de recrutement a été lancé, au terme duquel nous avons engagé une apprentie employée de commerce en voie élargie. La durée de la formation est de trois ans.





MUNICIPALITE



En sus, deux apprenti-es employé-es de commerce et le personnel auxiliaire

Office de la population

Missions du secteur

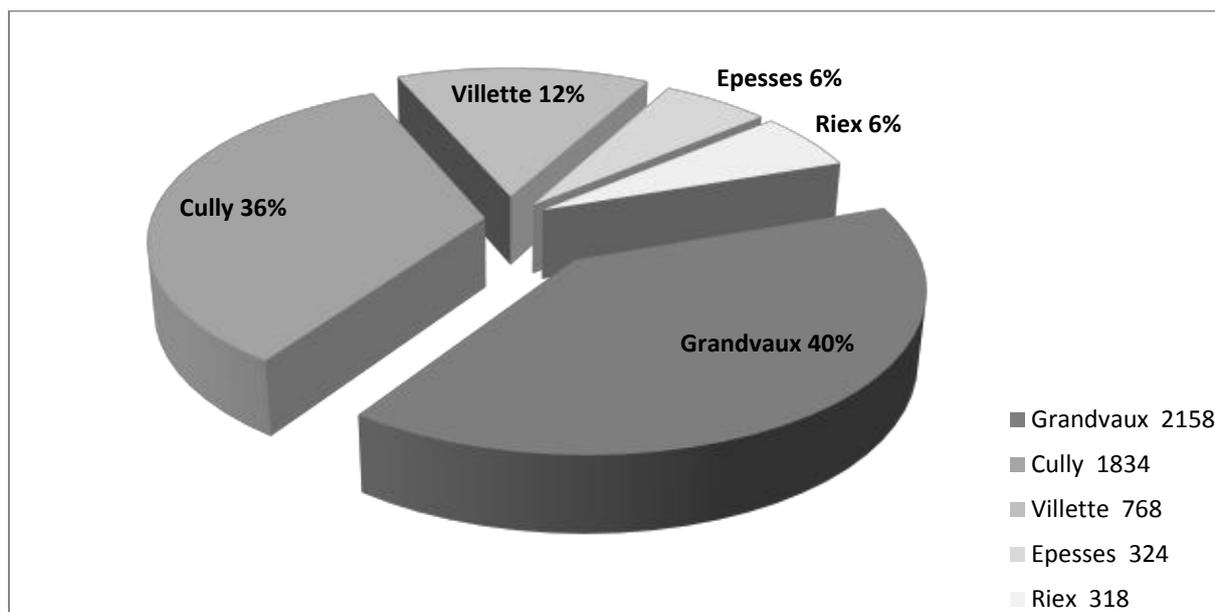
- ✓ Enregistrer les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitantes et habitants.
- ✓ Fournir aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

Quelques chiffres

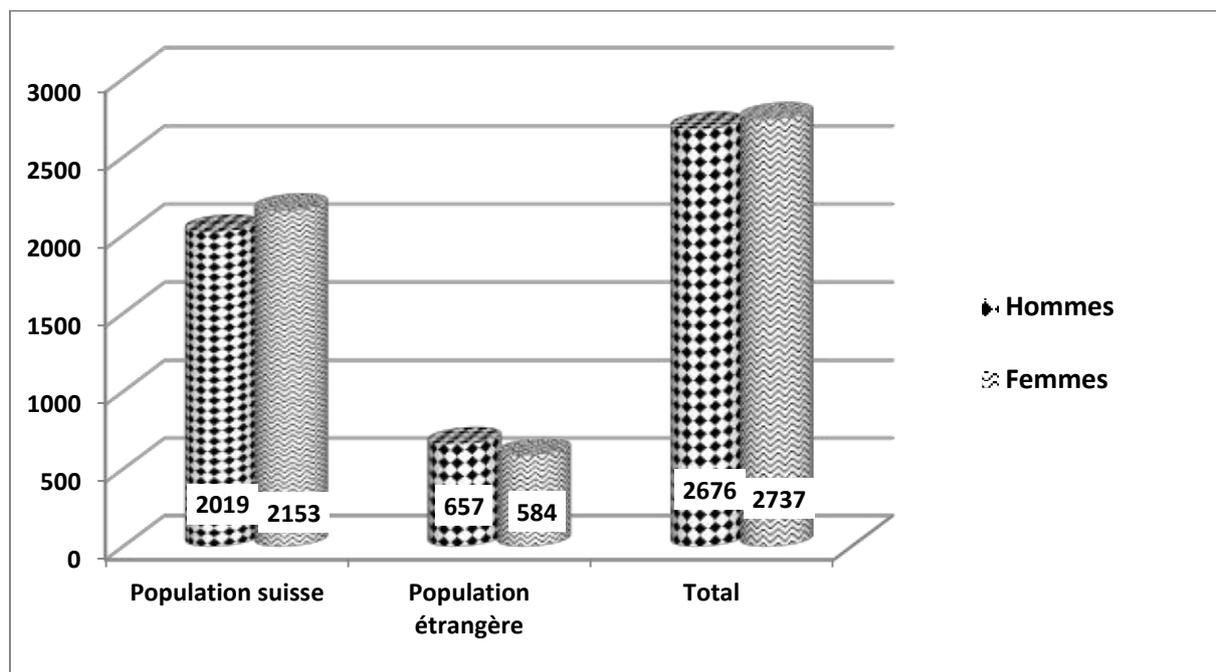
Au cours de l'année, nous avons fourni 552 attestations diverses dont 129 gratuites (attestation de départ ou pour l'ORP) et effectué 122 demandes de cartes d'identité.

Statistiques

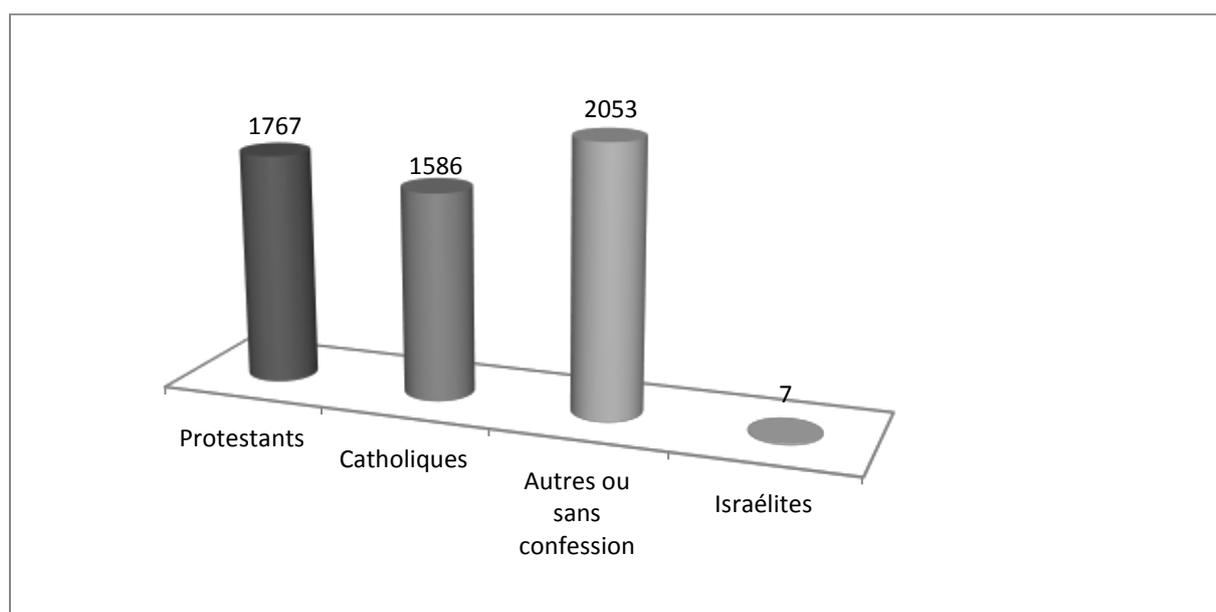
Au 31 décembre 2020, la population résidente de Bourg-en-Lavaux s'élevait à 5'413 personnes et était répartie de la manière suivante :



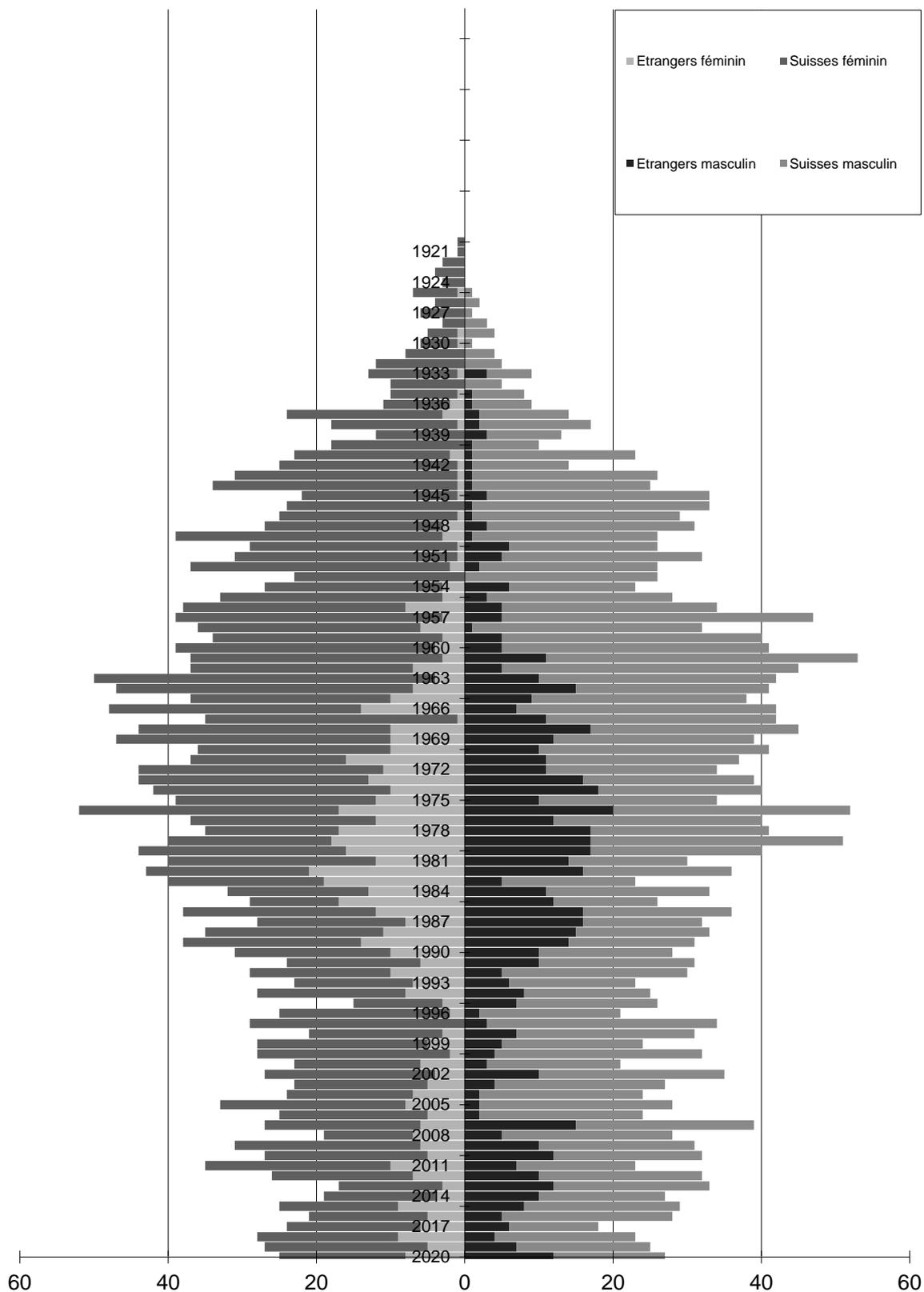
Composition de la population



Les différentes confessions se répartissent de la façon suivante



Pyramide des âges



Statistiques des mutations

Durant l'année, nous avons effectué un total de 10'723 mutations, nombre moins élevé que l'année précédente. A titre indicatif, 534 arrivées, 128 changements d'adresse à l'intérieur de la commune et 484 départs, ont été enregistrés.

Naissances

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le carnet rose mentionne la naissance de :

| | | |
|--------------------------|---------------------------|----------------------|
| Arpa Ayden | Duarte Lopes Martin | Monney Nolan |
| Bargagli Stoffi Leonardo | Dumville Antonia | Nanchen Aloïs |
| Berdah Louise Lior Golda | Easton Margot | Nicod Lisa |
| Bernard Anaëlle | Gandillon Adam | Parker Marley |
| Bio Luca | Gaudin Emma | Porta Annalis |
| Biruk Amnen-Melaku | Gauer Jack | Roccia Michael |
| Bodeman Wayne | Gaughan Mia | Sauvain Eloïse |
| Brink Hendrik | Gay Maxine | Scherrer Marius |
| Bürli Julie | Geder Adam | Seefelder Lilou |
| Bytyçi Ines | Gonin Faustine | Sieira Vazquez Néréa |
| Carlod Louisa | Hayek Lou | Sim Ben |
| Chovelon Aïden | Lalondrelle Kiona | Spring Robinson |
| Cuhat Martin | Le Floch-Boghossian Lucas | Susset Charles |
| De Pari Maxence | Lebedeva Sofia | Target Margaux |
| Deillon Alexia | Lemaire Charlotte | Thébault Arthur |
| Dévaud Emil | Mbuyi Mutombo Eden | Thouanel Liv |
| Disner Luca | Menet Noann | Verbiest Lisa |
| Djafarrian Sina | Métral Eva | Vitart Léon |

Nécrologie

Nous avons eu le regret de perdre :

| | | |
|---------------------|--------------------------|------------------------|
| Altorfer Dorothea | Collis Angelika | Gaillard Jean Philippe |
| Auf der Maur Elisa | Conne Jeannine | Genton Edith |
| Bianco Antonio | Cossy Jean Pierre | Grand André Georges |
| Boillet Annette | Crausaz Georges | Grandchamp Edith |
| Brügger Jean Daniel | Crespo Bellas Maria Jose | Guerra Bernard |
| Buri Hermann | Cuendet Ingeborg | Guggenheim Patricia |
| Chapuis Daniel | Duxbury William | Hauert Gertrud |
| Chevalier Germaine | Faoro Eric | Hegg Louis |
| Chollet Huguette | Fauquex Denis | Hoegarts Phillip |
| Chollet Alfred | Fünfgeld Jacqueline | Hug Josef |

Jaques Roger
Kaeser Daniel
Käsermann Christian
Kraus Gunther
Lavizzari Jean-Pierre
Lebet Elisabeth
Lehmann Elisabeth
Lehmann Fritz
Masson Nadine
Maury Katharina
Muller Gérald

Müller Jean
Nicolet Eric
Noeninger Josette
Noverraz Catherine
Oberli Paul
Paccaud Jean-Marc
Pasquini Mario
Pochon Roland
Remy Rachel
Rota Maria
Sartini Anna Maria

Savary Berthe
Schneider Ingo
Schoenborn Michel
Sesseli Anne-Françoise
Stöckli Valentin
Vagnière Blanche
Volet François
von Gunten Monique
Wohnrau Freddy

ÉCOLES, TOURISME ET ASSAINISSEMENT



M. Raymond Bech
Municipal

Message de M. Raymond Bech, Vice-Syndic

A l'entame de la législature 2016 – 2021, qui aurait pu prédire que les 16 derniers mois seraient marqués par un petit virus malin qui a bouleversé les esprits, les corps et les cœurs et mis à mal nos certitudes et notre économie ? Mais qui aura permis aussi de remettre sur le devant de la scène le rôle et le poids des collectivités publiques, elles-mêmes soumises à des pressions et souvent contraintes à devoir prendre des décisions dans l'urgence, et constamment confrontées au dilemme de devoir faire des choix difficiles sans pouvoir en maîtriser tous les paramètres.

La Commune de Bourg-en-Lavaux, ses habitant-e-s, ses entreprises n'ont pas été épargné-e-s mais notre magnifique cadre de vie aura sans doute permis de mettre un peu de baume sur ces mois tourmentés. Les restrictions d'usage de la déchèterie ont été bien acceptées par la population et je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des secteurs assainissement et voirie d'avoir assumé parfaitement leur rôle malgré les risques sanitaires qu'ils pouvaient courir.

La législature qui s'achève aura vu la réalisation de plusieurs projets d'envergure dans le dicastère dont j'ai eu la responsabilité : construction et ouverture du nouveau collège secondaire du Verney à Puidoux, qui accueille désormais les élèves du degré secondaire domiciliés à Bourg-en-Lavaux, mise en œuvre du nouveau système de collecte des déchets des ménages, et renforcement des structures d'accueil de jour, notamment. Et d'autres encore en cours comme la rénovation complète de la STEP. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ces réalisations, Conseil communal, commissions, collègues municipaux de Bourg-en-Lavaux et des autres communes (ASCL) et partenaires institutionnels et privés.

Et puis, gageons que l'horizon qui s'éclaircit enfin de cette période noire nous stimulera pour partager intensément des vertus essentielles au vivre ensemble comme la solidarité, l'envie de construire des projets d'avenir pour la commune, avec des autorités renouvelées et motivées pour y parvenir ensemble.

Ecoles

Missions du secteur

- ✓ Fournir l'infrastructure scolaire et logistique nécessaire à l'accomplissement de l'enseignement scolaire obligatoire.
- ✓ Assurer le transport des élèves.

Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)

L'ASCL a été constituée par les cinq communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz, St-Saphorin et Bourg-en-Lavaux afin d'assumer les responsabilités conférées aux communes par la Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire. Elle accueille dans les 9 bâtiments scolaires qu'elle gère (dont les collèges des Ruvines, du Genevrey et du Vanel sis sur la commune de Bourg-en-Lavaux) les 1'198 élèves des cinq communes inscrites à l'école obligatoire publique (dont 515 pour Bourg-en-Lavaux, en augmentation de 19 par rapport à l'année scolaire 2018/2019).

L'ASCL est conduite par un Conseil intercommunal de 29 membres répartis en proportion de la population de chaque commune, et par un Comité de direction composé d'un Municipal de chaque commune, et dont le rôle est équivalent à celui d'une Municipalité. Elle a pour mission de mettre à disposition et de gérer les locaux et autres installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que d'organiser le restaurant scolaire, les transports scolaires et les devoirs surveillés.

Les problèmes constructifs et l'isolation déficiente constatés sur le bâtiment B du complexe scolaire du Verney ont encore occupé le Codir. Une nouvelle expertise destinée à déterminer l'ampleur et la

nature des travaux de réfection à entreprendre a été effectuée, permettant au Codir de s'orienter sur la solution de réfection à choisir. Le dossier reste toutefois en suspens, la question du partage des responsabilités entre les parties impliquées (direction des travaux, architectes et maîtres d'état) restant totalement ouverte et bloquée en l'état.

Le règlement des transports scolaires a été adopté par le Conseil intercommunal en novembre 2020 ; il clarifie le cadre et l'étendue des obligations de l'ASCL en matière d'acheminement des élèves dans les différents établissements.

La date du 13 mars 2020 restera gravée comme une pierre noire dans l'histoire de l'ASCL. C'est ce jour-là (un vendredi !) qu'une réunion de crise a été tenue avec la direction de l'Etablissement primaire et secondaire Centre-Lavaux, les représentants des structures d'accueil de jour des enfants et le Codir, suite à la décision de la Direction générale de l'enseignement obligatoire de fermer les écoles en raison du Covid-19. Il a fallu organiser un accueil de jour spécial pour les élèves et la collaboration entre les autorités scolaires et les structures d'accueil de jour a été exemplaire. Dès la réouverture des classes, la mise en place des mesures de

protection sanitaire a été efficace, de sorte qu'aucune fermeture de classe n'a dû être ordonnée au cours de l'année scolaire.

A l'automne, des exercices d'évacuation en cas d'incendie ont été effectués et le bilan est satisfaisant. Ces exercices ont mis en lumière quelques points d'amélioration, qui sont en cours de réalisation.

La pandémie a suspendu les travaux du Conseil d'établissement, lequel avait commencé à plancher sur une offre de sports facultatifs, dossier qui sera repris en 2021.

Sur le plan financier, l'exercice 2020 s'est terminé par un résultat légèrement inférieur à 2019 de CHF 313'000.-, la part du coût global net à la charge de Bourg-en-Lavaux (45,38 %) s'élevant à CHF 2'694'000.- Cela représente un coût par élève de CHF 5'010.-. Ces baisses sont principalement dues à la réduction des activités liées aux mesures induites par la pandémie.

Si la fréquentation des devoirs surveillés a baissé dès la rentrée 2020, l'accueil de midi des classes 7/8 P a dû être transféré de la buvette du stade des Ruines au bâtiment rue du Temple 17 (ancienne préfecture) afin de pouvoir répondre à la hausse des demandes.



Accueil pré et parascolaire

Mission du secteur

- ✓ Organiser des structures d'accueil pour la petite enfance (préscolaire) et les enfants scolarisés, conformément à la Loi sur l'accueil de jour des enfants.

Sur mandat de la Commune, la Fondation de droit privé Piccolino gère les différentes structures d'accueil pré et parascolaire à disposition des parents d'enfants domiciliés sur la commune. La Municipalité, par l'intermédiaire du Municipal responsable des écoles, est représentée au sein du Conseil de fondation,

et se plaît à relever l'excellence du travail fourni par le Conseil, la direction et le personnel de la Fondation.

Membre du réseau d'accueil Arajel, qui regroupe les structures existantes sur les communes membres de l'ASCL (cf rapport scolaire ci-dessus), la Fondation Piccolino gère la garderie de Lavaux, qui peut accueillir 66 enfants en âge préscolaire, ainsi que les trois structures d'accueil parascolaire du Chat Perché (collège du Genevrey, 48 places d'accueil), de la Capite (Ruvines, 36 places) et du Foyer des Ruvines (48 places). Ce dispositif est complété par l'accueil de midi des 7/8P dans l'ancien bâtiment de la Préfecture (voir plus haut). Le taux d'occupation des places d'accueil est excellent, et l'offre disponible dans la commune place celle-ci nettement au-dessus de la moyenne cantonale.

La participation communale aux frais de fonctionnement est en augmentation par rapport à 2019 (CHF 661'800.- vs CHF 617'600.-), augmentation essentiellement constatée à l'accueil préscolaire, alors que les subventions communales pour le para-scolaire sont stables. Sans compter le soutien à la garderie de l'Association Arc-en-Ciel, qui fournit un appoint essentiel à l'accueil des enfants.

Tourisme et promotion économique

Mission du secteur

- ✓ Soutenir et faciliter le développement des activités économiques et touristiques dans la commune.

La pandémie s'est évidemment faite fortement sentir sur la fréquentation touristique dans la commune. Si l'on a pu observer une forte augmentation des randonneurs dans nos chemins et parcours pédestres, la fréquentation des établissements hôteliers et para-hôteliers a enregistré une très forte baisse.

Ainsi, le nombre de nuitées a chuté de 36 % (29'300 nuitées enregistrées en 2020 contre 45'944 en 2019). En corollaire, une diminution comparable a été enregistrée au chapitre du financement par la commune de la «Lavaux-card» (CHF 48'034.- contre CHF 67'972.-), ceci malgré l'intégration des hôtes du camping de Moratel dans cette offre.

Le Lavaux Express (petit train des vignes) reste une valeur sûre, même si sa fréquentation a fortement été impactée par les restrictions d'occupation commandées par les mesures sanitaires. La commune lui a maintenu sa participation de CHF 17'500.-.

En maintenant sa participation financière de CHF 70'000.- à l'Association Lavaux Patrimoine mondial, la Commune contribue de manière substantielle à la préservation et à la promotion du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Culture

Mission du secteur

- ✓ Promouvoir et soutenir les activités culturelles dans la commune.

La pandémie Covid-19 a frappé de plein fouet le monde de la culture, et son impact sur les activités culturelles a été massif dans la commune également. Pratiquement toutes les manifestations prévues, qu'elles soient annuelles ou ponctuelles, ont été annulées.

La Municipalité a toutefois maintenu son soutien financier aux acteurs culturels de la commune, notamment au Cully Jazz et au Lavaux-Classic, en leur versant les sommes prévues au budget, ceci afin de contribuer à leur pérennité.

Assainissement

Missions du secteur

- ✓ Assurer le traitement et l'évacuation des eaux.
- ✓ Organiser la récolte et l'élimination des déchets.

Prestations du secteur

- ✓ Gestion de la station d'épuration (STEP) et du réseau d'assainissement.
- ✓ Gestion du ramassage au porte-à-porte, des points de collecte et de la déchetterie.
- ✓ Etablissement de projets et direction de travaux.

Assainissement des eaux usées, claires et pluviales

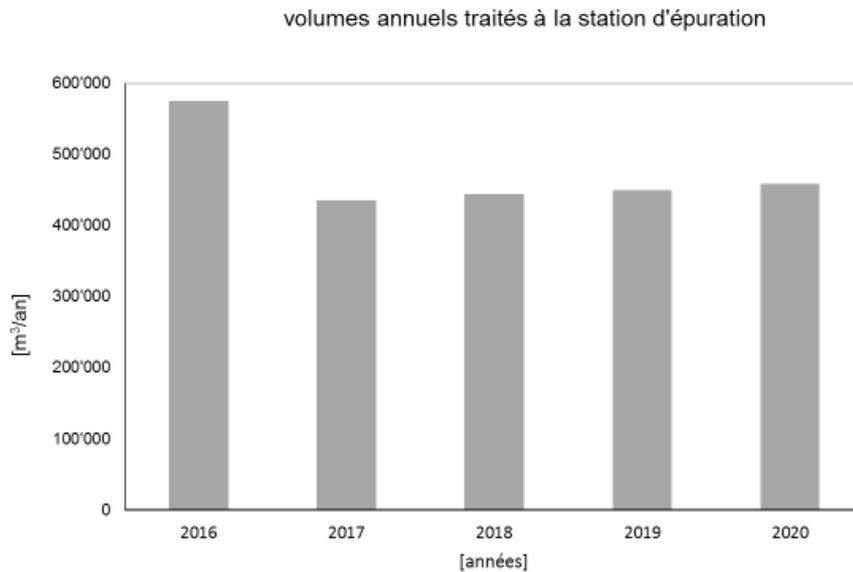
Station d'épuration (STEP)

Analyse des eaux usées brutes et épurées

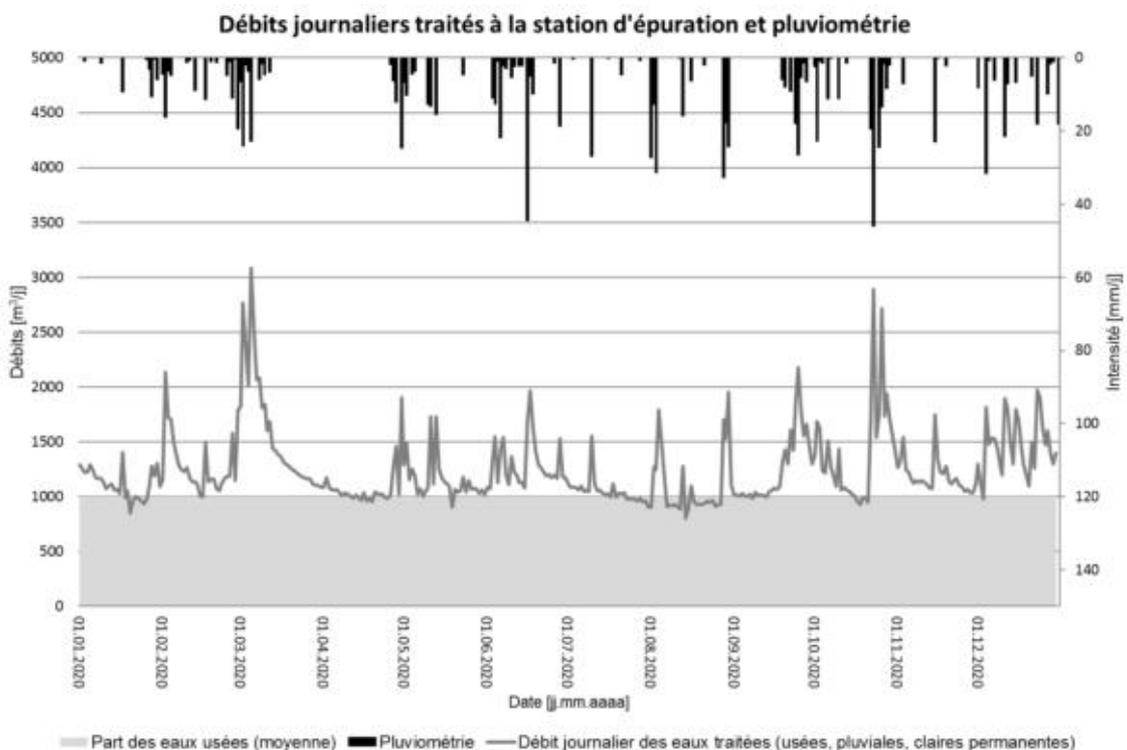
Le rendement de la station d'épuration est toujours très satisfaisant. La qualité des rejets d'eaux épurées a pu être maintenue, malgré les importants travaux de réfection effectués au niveau du traitement et évacuation des boues.

Débits traités

Un débit total de 457'840 m³ a été traité en 2020. Cette valeur est en très légère augmentation depuis 2017 (~1.5%/an) suivant en cela la courbe démographique. Pour rappel, l'année 2016 a été marquée par une pluviométrie importante.



La variation journalière des débits est illustrée sur le graphe suivant :



On constate clairement la variation du débit acheminé à la station d'épuration en fonction de la pluviométrie. Les apports d'eaux pluviales et claires (drainages...) pèjorent le traitement global et sont de ce fait indésirables. Le service de l'assainissement poursuit ses efforts pour repérer sectoriellement les raccordements

non-conformes en y apportant les modifications nécessaires. Au vu du vaste réseau d'assainissement, cette amélioration est progressive.

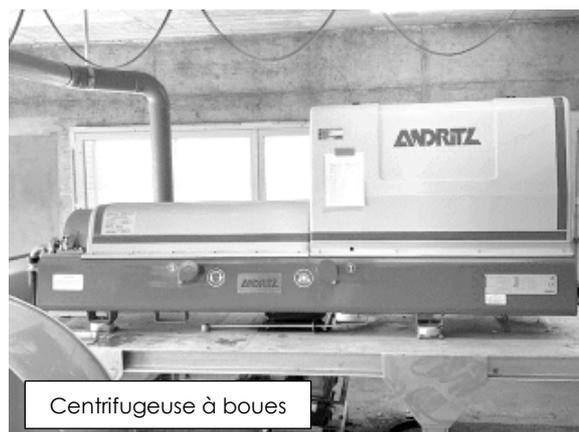
Boues d'épuration

483 tonnes de boues déshydratées ont été produites et transportées en vue de leur élimination. Ces boues contenaient environ 118 tonnes de matières sèches (quantité habituelle), lesquelles ont été incinérées.

Travaux de réfection

Suite à l'approbation par le Conseil communal le 28 octobre 2019 du préavis 17/2019 pour la réfection de la chaîne de traitement des boues, pour un montant de CHF 1'230'000.- HT, les travaux ont débuté en février 2020, pour s'achever à la fin de l'année. Pour rappel, les équipements principaux suivants ont été installés :

- Nouvelle centrifugeuse à boues équipée d'un capot d'insonorisation.
- Installation d'un brasseur dans le silo à boues.
- Renouvellement complet des alimentations électriques et des composants de gestion et commande informatiques.
- Aménagement d'une ventilation des locaux soumis aux fortes nuisances olfactives, avec désodorisation de l'air vicié rejeté hors des locaux.



Tous ces équipements sont parfaitement opérationnels, garantissant une exploitation efficiente et un cadre professionnel amélioré pour les exploitants.

Station de relevage de Moratel (STREL)

Parallèlement aux travaux de réfection de la STEP, cet ouvrage essentiel a également fait l'objet d'un diagnostic, au vu de sa vétusté et de son interdépendance avec la STEP, notamment pour ce qui concerne la télégestion, qui doit être compatible.

Ce diagnostic a démontré la nécessité de remplacer les vis d'Archimède, la tuyauterie en matière synthétique, ainsi que l'alimentation électrique et les systèmes de gestion électronique. Outre d'autres réfections d'installations existantes, là aussi, une désodorisation des locaux s'avère nécessaire. Comprenant ces différents éléments, le préavis 15/2020 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 26 octobre 2020, pour un montant des travaux de CHF 901'000.- HT.

Energie solaire des installations (STEP et STREL)

Faisant suite à deux études consécutives, soit l'étude énergétique de la STEP puis l'étude de la planification énergétique territoriale, la forte consommation énergétique de ces ouvrages a été mise en évidence. La solution d'une production d'énergie solaire sur ces deux sites s'est naturellement imposée.

De ce fait, le préavis 15/2020 comprenait également l'étude technique et financière d'une production d'énergie solaire, par des installations photovoltaïques installées sur les sites des deux ouvrages de prétraitement et traitement.

Ouvrages

Stations de pompage

Les sept stations de pompages des eaux usées ont fait l'objet de contrôles réguliers. Afin que leur gestion puisse être centralisée, l'harmonisation des composants électroniques fera l'objet du 3^{ème} préavis prévu dans le cadre de la réfection des ouvrages de traitement.

Déversoirs

Des déversoirs sous la forme de trop-plein ou de séparation entre deux collecteurs dans un seul regard sont régulièrement repérés. Ce sont des ouvrages non conformes dont le déversement n'est pas maîtrisé. A chaque fois, ils sont signalés et suivis, si une mise en conformité immédiate, de par leur configuration, est impossible. Par expérience, leur découverte est laborieuse.

Réseau d'assainissement

Raccordements non conformes

Un raccordement non conforme a été repéré, suite à des investigations relativement conséquentes. Une inversion complète de l'évacuation des eaux d'un bien-fonds engendrait l'acheminement des eaux pluviales à la STEP et les eaux usées au cours d'eau traversant le hameau de Lallex.

Eaux claires permanentes et pluviales

Les eaux claires (drainages...) ainsi que les eaux pluviales représentent toujours environ ¼ du total des eaux traitées à la STEP. Les travaux de repérage de la provenance de ces eaux en vue de leur déconnection demeurent ardues, du fait de leur provenance diffuse et non centralisée.

Curages et examens télévisuels des canalisations

Comme il est d'usage, les dépotoirs de nombreuses grilles de chaussées ont été curés, parallèlement aux tronçons sensibles de collecteurs, qualifiés notamment en raison de leurs faibles pentes, favorisant des dépôts.

Parallèlement, les examens télévisuels pratiqués ont permis de détecter les faux raccordements ainsi que l'état des ouvrages.

Réalisations

Au cours de l'année 2020, l'accent a été mis sur l'étude de la réfection de la STEP et la STREL, en procédant à une analyse détaillée des installations. Parallèlement, le suivi des travaux à la STEP a été chronophage.

Néanmoins, la réalisation de nouveaux collecteurs au chemin de Prahis permettra à l'avenir de séparer les eaux des biens-fonds qui y sont raccordés, en mettant leur assainissement en conformité.

En outre, un grand nombre de regards, grilles et caniveaux a fait l'objet de réfection. Nous constatons que ces ouvrages, bien que datant pour certains, subissent de plus en plus des sollicitations accrues par la circulation des différents véhicules.

Assainissement des déchets

Ramassage et gestion des déchets ménagers

Pandémie

Les mesures sanitaires, lors de la période aigüe de la crise, ont contraint le service de l'assainissement à fermer la déchetterie durant environ un mois entre mars et avril, la protection de l'ensemble de la population contre le coronavirus constituant la priorité absolue. Cette mesure a été rendue possible par l'existence des points de collectes pour les déchets ménagers principaux, ainsi que le maintien du ramassage au porte-à-porte. Cette procédure, validée par la Direction Générale de l'Environnement DGE, respectait la consigne de l'élimination des déchets seulement en cas de stricte nécessité.

Lors des périodes d'assouplissement des contraintes liées à la pandémie, mais toujours avec le devoir de protection de la population, une limitation du nombre d'usager-e-s présent-e-s sur le site de la déchetterie a été mise en place en mai et juin. Afin de maîtriser la circulation lors des heures de forte affluence, sans engorger les principaux axes routiers, le chemin de Champaflon a été mis en sens unique, avec comme sortie la route de Vevey. La gestion de l'accès à la déchetterie a nécessité un engagement supplémentaire de la part des collaborateur-trice-s.

Points de collecte

Les sept points de collecte connaissent une fréquentation très satisfaisante. La cadence de récolte des différents déchets a été harmonisée pour toutes les installations, suite aux statistiques récoltées depuis leur mise en fonction.

Le taux de remplissage maximum des installations est de l'ordre de 80 %, ce qui permet une réserve suffisante en cas d'afflux inhabituel et ponctuel.

Un des objectifs poursuivis par la mise en œuvre des points de collecte était d'améliorer la qualité du tri des déchets en ce qui concerne leur valorisation possible (rachat de la matière). D'une manière générale, on observe que les habitant-e-s de la commune respectent bien les consignes de tri et le bilan peut être considéré comme très satisfaisant.

La réalisation du point de collecte de Cully, dont l'emplacement initial a été confirmé par la consolidation des paramètres justifiant son dimensionnement et sa situation, a été approuvé par le Conseil communal en décembre 2020.

Incivilités

Des dépôts en dehors des installations de sacs à ordures ménagères, ainsi que des emballages en carton de grandes dimensions, ont été constatés, particulièrement en début d'année.

Sur la base de ce constat, la Municipalité a mis en place des actions de surveillance, suivies d'une dénonciation des contrevenant-e-s à l'APOL et de prononcés d'amendes. A relever que les statistiques issues de ces procédures ont révélé que la grande majorité des contrevenant-e-s résidaient sur la commune, et que les personnes indécrites hors commune étaient peu nombreuses. Ces diverses mesures ont eu des effets bénéfiques, et ont engendré une diminution notable des dépôts sauvages.

Concernant la présence de sacs non-taxés, elle est épisodique et insignifiante en terme de masse. Il n'en demeure pas moins que ces dépôts sont systématiquement contrôlés lorsqu'ils sont découverts.

Déchetteries

Champaflon

Malgré l'opportunité de se rendre à la déchetterie des Gavardes à Savigny, et un report global de 5 à 10 % de la masse des déchets sur les points de collecte, le site de Champaflon demeure très fréquenté. Sans réelle possibilité d'extension, sa configuration sera réexaminée, notamment suite aux nouvelles contraintes de stockage imposées par la réglementation, pour certains types de déchets jugés dangereux.

Gavardes (Savigny)

En 2020, 210 ménages (146 l'année précédente) disposaient d'une carte d'accès à la déchetterie des Gavardes. Malgré cette augmentation, le nombre de passages relevés aux Gavardes demeure faible.

Quantités et types de déchets

Synthèse

Sur la masse globale des déchets représentatifs, on constate toujours une grande stabilité, depuis l'introduction de la taxe au sac.

L'écart le plus significatif est la masse de papier / carton, qui a diminué d'environ 15% par rapport aux années précédentes.

Tri des déchets

La qualité du tri des déchets est globalement satisfaisante.

La présence de matière indésirable dans les déchets compostables avait fortement diminué en 2019, avec la suppression de la récolte aux écopoints. Cette année, cette situation s'est maintenue, même si des contenants non recyclables en matière plastique continuent à être déposés en vue de leur ramassage au porte-à-porte.

Récolte des flaconnages en matière plastique et du Sagex blanc

Suite à la mise en place de filières de recyclages pour ces produits, et dans l'optique parallèle de soulager le volume occupé par ces déchets dans les sacs taxés, la récolte des flaconnages en matière plastique et du Sagex blanc à la déchetterie a été opérationnelle dès le début de l'année. Exprimées en volume, les quantités sont :

- Flaconnage en plastique : 100 m³
- Sagex blanc : 360 m³

Au vu de ces éléments, le service mis en place répond à une demande certaine.

Rétribution

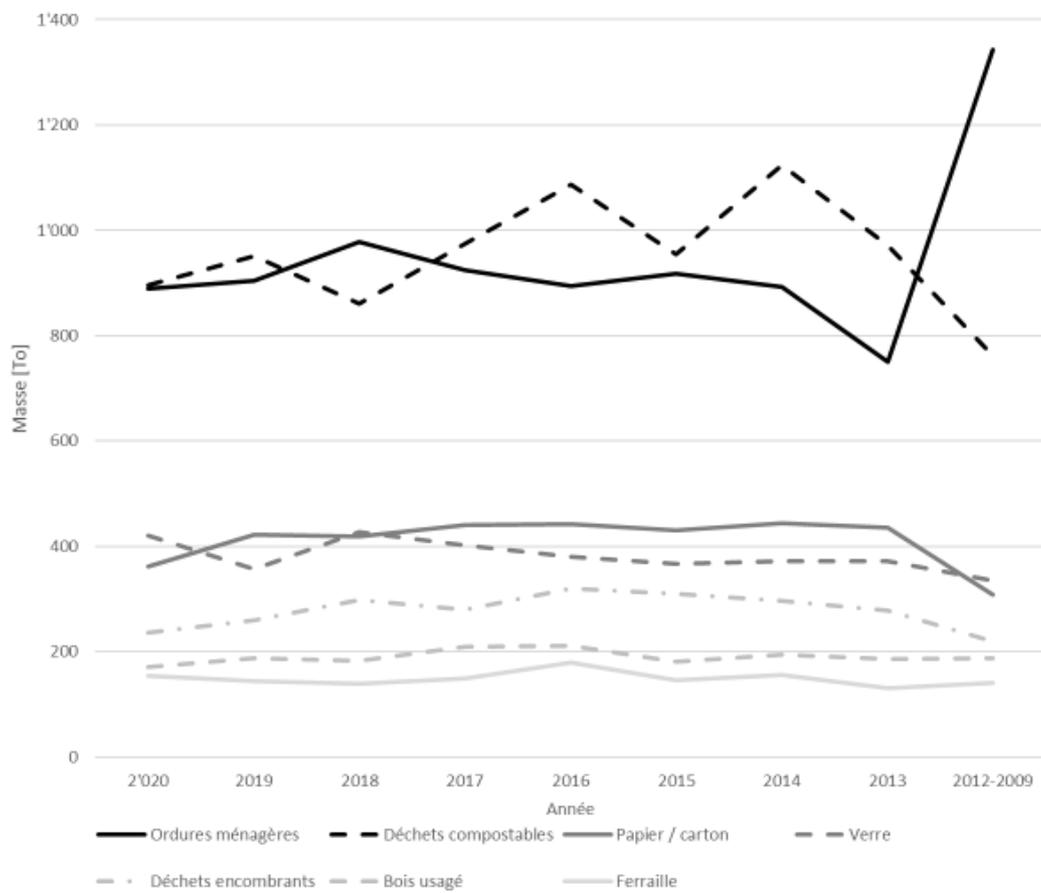
Comme il est coutume, la rétribution du verre trié couvre les frais de son transport. La rétribution du métal est restée identique à l'année précédente, alors que celle du papier / carton a pratiquement été nulle, son élimination ayant coûté en début d'année.

Statistiques

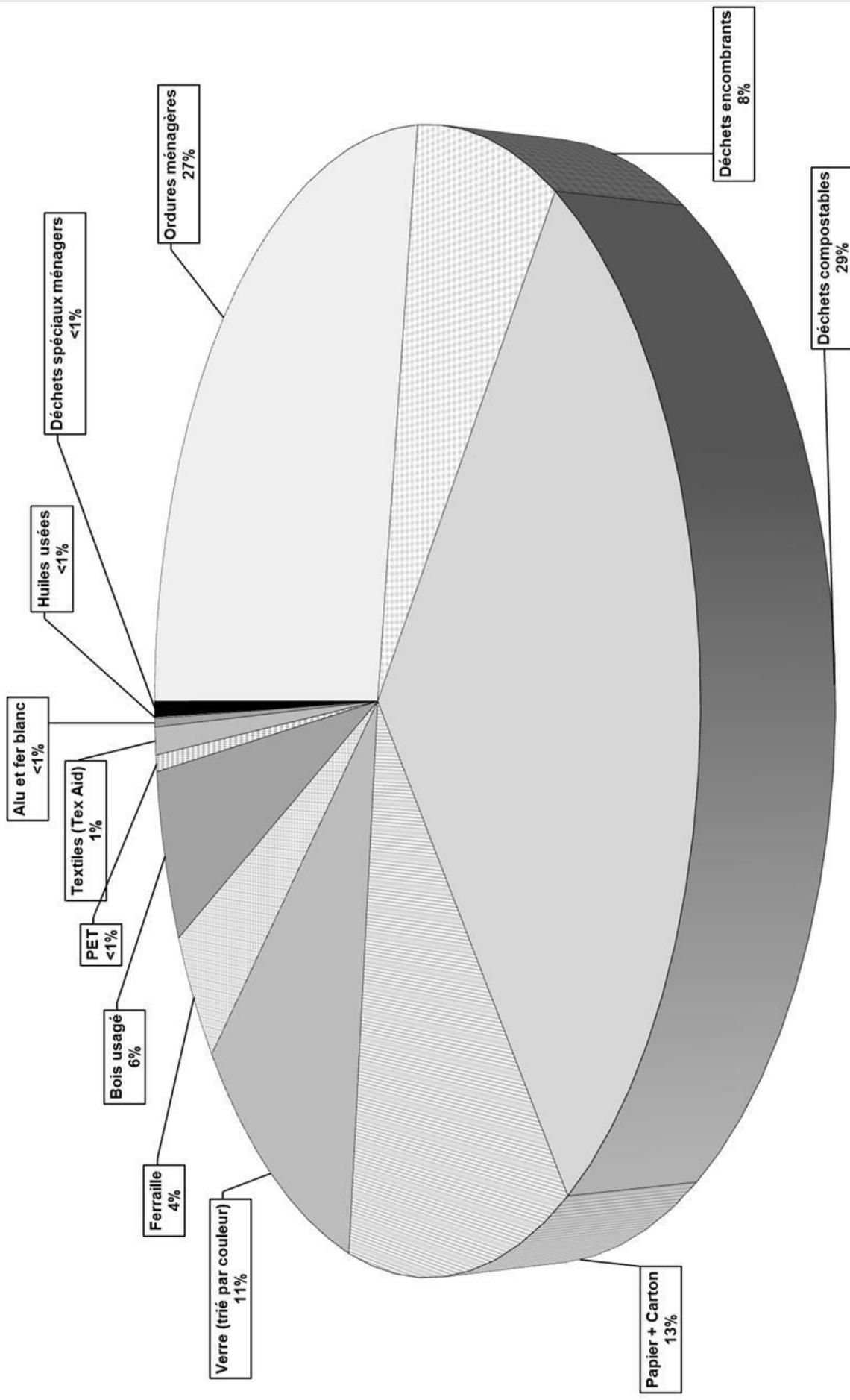
Tableau

| Année | | 2'020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012-2009 |
|---------------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-----------|
| Ordures ménagères | [to] | 890 | 904 | 979 | 924 | 894 | 918 | 893 | 751 | 1'344 |
| Déchets encombrants | [to] | 236 | 260 | 298 | 281 | 319 | 311 | 296 | 278 | 220 |
| Déchets compostables | [to] | 896 | 952 | 862 | 975 | 1'087 | 955 | 1'123 | 971 | 762 |
| Papier + Carton | [to] | 362 | 422 | 418 | 441 | 443 | 431 | 445 | 435 | 309 |
| Verre (trié par couleur) | [to] | 421 | 357 | 427 | 402 | 380 | 367 | 373 | 372 | 335 |
| Ferraille | [to] | 154 | 145 | 140 | 149 | 179 | 146 | 156 | 130 | 141 |
| Bois usagé | [to] | 171 | 188 | 183 | 210 | 211 | 181 | 194 | 186 | 188 |
| PET | [to] | 22.0 | 18.4 | 19.9 | 20.1 | 20.8 | 14.4 | 13.8 | 12.1 | 11.4 |
| Textiles (Tex Aid) | [to] | 32.0 | 30.7 | 35.6 | 36.8 | 32.9 | 28.1 | 30.3 | 23.2 | 15.5 |
| Alu et fer blanc | [to] | 6.0 | 9.6 | 13.3 | 16.3 | 5.7 | 5.0 | 7.8 | 9.3 | 5.4 |
| Huiles usées | [to] | 2.0 | 1.4 | 2.1 | 3.7 | 2.8 | 2.1 | 3.0 | 2.3 | 2.8 |
| Déchets spéciaux ménagers | [to] | 19.0 | 17.7 | 9.7 | 12.1 | 10.9 | 12.8 | 12.8 | 9.9 | 13.0 |
| Total | [to] | 3'211 | 3'306 | 3'387 | 3'471 | 3'587 | 3'372 | 3'547 | 3'180 | 3'347 |

Graphe



PROPORTION DE LA MASSE ANNUELLE DE DECHETS [%To] PAR TYPE - TOTAL 3'306 To



SECURITÉ, MANIFESTATIONS ET SPORTS



M. Jean-Paul Demierre
Municipal

Message de M. Jean-Paul Demierre, Municipal

L'année 2020 aura été la première année effective du nouveau commandant de Police Lavaux, Monsieur Raphaël Cavin. Les changements opérationnels, de management, ainsi qu'une collaboration étroite avec les habitantes et habitants de notre région attestent d'une nouvelle tendance dans le domaine sécuritaire de proximité. Par ailleurs, une collaboration avec la direction et les guides de LPM (Lavaux Patrimoine mondial à l'Unesco) a été mise en place. Un référent de police sera au service des vigneron-ne-s et du tourisme, une première qui sera reconduite les années à venir.

Les sorties de nos sapeurs-pompiers depuis la caserne des Fortunades ont démontré la pertinence de ce nouvel emplacement dont l'accessibilité rend la rapidité d'intervention fort efficace et est très appréciée de ses utilisateurs-trices.

L'activité des sociétés locales de Bourg-en-Lavaux a malheureusement été fortement ralentie, voire stoppée. En effet, de nombreux évènements, manifestations, soirées et autres compétitions sportives ont dû être annulés ou reportés en raison de la pandémie Covid-19. La vie sociale en a été durement impactée et a confirmé la nécessité et le rôle fédérateur de nos associations. A cet égard, la Municipalité souhaite assurer à toutes et à tous son soutien.

Sécurité

Missions du secteur

- ✓ Assurer la sécurité des personnes et des biens.
- ✓ Maintenir la tranquillité et l'ordre public.

APOL Association Police Lavaux



Nouvelle identité graphique de la Police Lavaux

L'Association Police Lavaux fait partie intégrante du dispositif de police coordonnée vaudoise et assure la sécurité publique sur six communes, Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Lutry, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin, pour un bassin de population de 23'000 habitant-e-s. Cette organisation, composée de 50 collaboratrices et collaborateurs, est scindée en quatre divisions selon la nouvelle structure organisationnelle mise en place depuis mars 2020 : Direction 6.57%, Division police administrative 10.17% - Division sécurité publique 72.03% - Division services généraux 11.23%.

Cette année particulière aura été sérieusement marquée par la crise liée au COVID-19. En mars 2020, le Conseil d'État du canton de Vaud a activé le plan ORCA (organisation en cas de catastrophes). Police Lavaux s'est fortement impliquée dans la gestion de la crise liée à la pandémie et s'est imposée comme un partenaire sérieux et fiable au sein des différentes plateformes cantonales.

Fin juin 2020, le canton a décidé de lever le dispositif. Police Lavaux et d'autres polices communales ont néanmoins poursuivi la collaboration avec la police cantonale jusqu'à la fin de l'année, décision qui s'est avérée pertinente, dès lors que le plan ORCA a été réactivé le 26 octobre.

Parmi d'autres événements marquants, la Police Lavaux aura vu son identité graphique modernisée, son entrée sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Instagram), l'introduction de rythmes de conduite, la mise en place d'un nouvel organigramme ainsi que l'entrée en service de deux nouveaux véhicules d'intervention. La localisation des postes a également changé. Après réflexion et analyse, le Comité de direction a décidé de résilier le bail du bureau de Rieux. La remise des clés a été effectuée le 15 décembre 2020. Ainsi, depuis cette date-là, seuls les postes de Lutry et Chexbres sont ouverts au public.

Infractions radar

Dans cette mission spécifique, l'Association est confrontée à une situation antinomique. En effet, la demande est fondamentalement différente quant à un riverain qui veut réduire la vitesse autorisée dans le périmètre de son domicile et qui ne comprend pas qu'il ne peut pas rouler à une allure différenciée dans un environnement hors de son confort personnel.

Il est encore à préciser que les municipalités, leurs services techniques et la police reçoivent régulièrement des requêtes consistant à réduire la vitesse sur de nombreux tronçons, notamment en demandant la création de zone de 30 ou 20 km/h dans plusieurs villages.

| | Avis d'infraction | Rapports Commission de police | Avis de dénonciation Préfecture | Rapports Préfecture | Avis de dénonciation Ministère Public | Rapports Ministère Public |
|------------------------|--------------------------|--------------------------------------|--|----------------------------|--|----------------------------------|
| Lutry | 16'897 | 907 | 181 | 186 | 28 | 28 |
| Bourg-en-Lavaux | 2'004 | 77 | 35 | 27 | 3 | 2 |
| Chexbres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Puidoux | 2'857 | 266 | 37 | 43 | 10 | 14 |
| Rivaz | 2'757 | 155 | 7 | 6 | 0 | 0 |
| St-Saphorin | 4'416 | 297 | 22 | 24 | 6 | 5 |
| TOTAUX | 28'931 | 1'702 | 282 | 286 | 47 | 49 |

Contrôles radar

En 2020, 980 (+289) heures pour 318 (-83) contrôles répressifs ont été effectuées (temps de travail annuel d'un agent : 1'920 heures). Le nombre d'heures correspond à l'engagement de 0,5 EPT par jour.

Interventions 2020

| | | Bourg | | E-S | | Chêrobas | | Rudoubert | | Rivez | | St-Saphorin | | Autres | |
|------------------------------------|---------------------------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|-------------|-----------|-----------|------------|
| | | Interv. | Infr. | Interv. | Infr. | Interv. | Infr. | Interv. | Infr. | Interv. | Infr. | Interv. | Infr. | Interv. | Infr. |
| Circulation : | | | | | | | | | | | | | | | |
| Accidents de la circulation | véhicules avec blessé | 31 | 12 | 9 | 7 | 6 | 1 | 1 | 8 | 7 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 |
| | véhicules sans blessé | 186 | 74 | 26 | 44 | 18 | 19 | 5 | 29 | 17 | 5 | 5 | 1 | 0 | 14 |
| | cycles/trottinettes avec blessé | 9 | 4 | 4 | 5 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | cycles/trottinettes sans blessé | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | piétons avec blessé | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | piétons sans blessé | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Incapacités de conduire | ivresse | 24 | 11 | 14 | 7 | 13 | 2 | 4 | 3 | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| | stup et médicaments | 3 | 1 | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | autres | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Défauts permis | | 12 | 1 | 2 | 3 | 4 | 0 | 0 | 4 | 6 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 |
| RC | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Conduites sous mesure | | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres infractions DCR | | 165 | 52 | 27 | 51 | 28 | 11 | 6 | 35 | 25 | 6 | 3 | 8 | 7 | 2 |
| Délits / plaintes : | | | | | | | | | | | | | | | |
| Commerces | vois avec effraction | 9 | 3 | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | vois sans effraction | 8 | 2 | 2 | 3 | 3 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | vois à l'étalage | 5 | 4 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | tentatives de vols | 5 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | dommages à la propriété | 7 | 3 | 2 | 0 | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Habitations | vois avec effraction | 18 | 11 | 12 | 2 | 2 | 3 | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| | vois sans effraction | 9 | 6 | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| | tentatives de vols | 16 | 7 | 7 | 4 | 4 | 2 | 2 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| | dommages à la propriété | 37 | 19 | 14 | 8 | 4 | 3 | 2 | 6 | 5 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Véhicules | vois avec effraction | 5 | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | 1 | 1 | 0 |
| | vois sans effraction | 13 | 5 | 5 | 5 | 5 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | tentatives de vols | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | dommages à la propriété | 27 | 8 | 7 | 7 | 7 | 3 | 9 | 5 | 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | 3 |
| Mobilier urbain (murs, réverbères) | dommages à la propriété | 14 | 5 | 5 | 7 | 4 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Tags/graffitis | | 15 | 7 | 5 | 4 | 4 | 2 | 2 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Voies | simples | 47 | 15 | 8 | 4 | 5 | 1 | 1 | 5 | 3 | 0 | 0 | 1 | 0 | 21 |
| | avec violence | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | avec astuces | 8 | 2 | 2 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 3 |
| | véhicules | 2 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| | cycles et autres | 10 | 3 | 1 | 1 | 1 | 4 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Cybercriminalité | | 21 | 10 | 8 | 7 | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| Violences domestiques | | 20 | 8 | 8 | 1 | 1 | 4 | 3 | 3 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 3 |
| Intégrité physique ou honneur | | 29 | 12 | 11 | 5 | 4 | 2 | 1 | 4 | 4 | 0 | 0 | 1 | 1 | 5 |
| Autres | | 23 | 8 | 2 | 4 | 2 | 3 | 2 | 5 | 13 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Interventions : | | | | | | | | | | | | | | | |
| Demandes d'assistance / litiges | | 340 | 177 | 9 | 56 | 5 | 31 | 2 | 54 | 2 | 1 | 0 | 7 | 1 | 14 |
| Infractions Règlement de Police | nuisances sonores | | | | | | | | | | | | | | |
| | étab. publics | 15 | 4 | 1 | 1 | 0 | 5 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| | voie publique | 94 | 50 | 5 | 24 | 2 | 7 | 2 | 5 | 0 | 3 | 1 | 2 | 1 | 3 |
| | domicile | 115 | 65 | 21 | 21 | 8 | 7 | 3 | 15 | 3 | 0 | 0 | 4 | 3 | 1 |
| | scandales | 6 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| | littering | 8 | 2 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | autres | 172 | 65 | 60 | 69 | 48 | 4 | 3 | 22 | 18 | 7 | 6 | 15 | 17 | 0 |
| Moeurs | | 6 | 5 | 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mineurs | | 15 | 7 | 3 | 4 | 3 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Individus perturbés | | 69 | 34 | 7 | 10 | 4 | 6 | 1 | 9 | 1 | 3 | 0 | 1 | 0 | 6 |
| Disparitions de personnes | | 21 | 15 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Personnes retrouvées | | 12 | 8 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Arrestations / Interpellations | | 21 | 11 | 2 | 2 | 2 | 2 | 1 | 5 | 4 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Identifications de personnes | | 114 | 45 | 5 | 23 | 0 | 5 | 0 | 33 | 3 | 1 | 0 | 7 | 0 | 0 |
| Personnes signalées | | 10 | 8 | 6 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Inquiétudes pour une personne | | 44 | 23 | 3 | 8 | 0 | 4 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 |
| Suicides | | 7 | 2 | 1 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Tentatives de suicides | | 3 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mises en cellule | | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Infractions LEI | | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Infractions Latup | | 12 | 5 | 4 | 0 | 2 | 1 | 1 | 4 | 7 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Collaborations Interpolice | | 64 | 23 | 0 | 8 | 0 | 4 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 26 |
| Collaborations ambulances | | 19 | 8 | 2 | 7 | 1 | 2 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Incendies | | 22 | 14 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 | 4 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Pollutions | | 18 | 7 | 4 | 5 | 2 | 1 | 0 | 4 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Inondations | | 13 | 10 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Animaux | | 139 | 67 | 3 | 24 | 2 | 10 | 0 | 29 | 1 | 3 | 0 | 2 | 0 | 4 |
| Annonces pertes/vols | plaques | 16 | 7 | 6 | 0 | 0 | 2 | 2 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| | vélos | 5 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | voitures - motos | 3 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Véhicules et plaques retrouvés | plaques | 22 | 11 | 5 | 5 | 4 | 1 | 1 | 2 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| | vélos | 11 | 5 | 6 | 4 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| | voitures - motos | 4 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Réquisitions émanant du SAN/OP | | 71 | 49 | 22 | 8 | 6 | 3 | 1 | 3 | 2 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Diverses | | 332 | 149 | 16 | 80 | 4 | 25 | 2 | 49 | 10 | 10 | 0 | 5 | 0 | 4 |
| TOTAL : | | 2609 | 1191 | 411 | 557 | 234 | 193 | 66 | 403 | 172 | 53 | 30 | 71 | 38 | 141 |

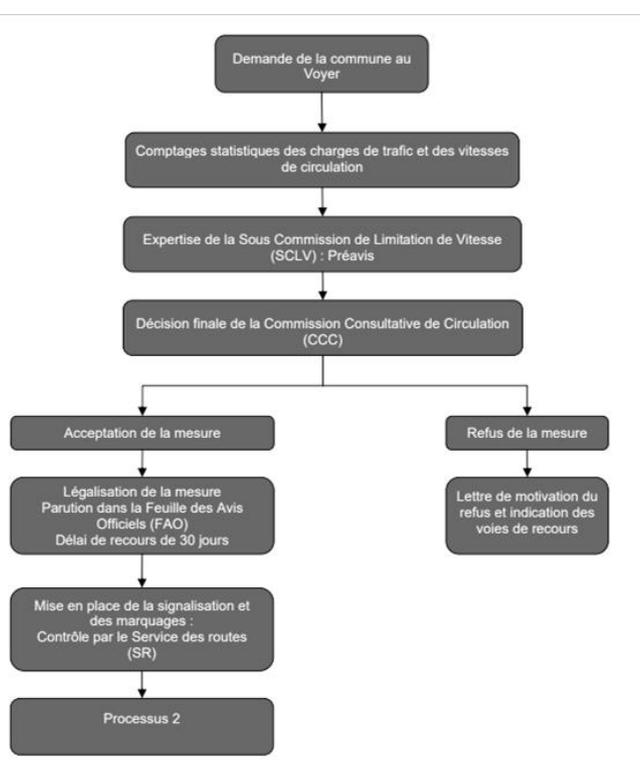
Colonnes de gauche : Interventions
Colonnes de droite : Infractions relevées lors des interventions

Gestion du trafic

Modération du trafic, zones 30 km/h

Durant l'année, les projets de mise en zone 30 km/h de Riex et d'Epesses se sont poursuivis avec la création de deux autres zones à Cully (route de Vevey) et à Aran (route de la Petite Corniche).

Tous ces projets sont déposés auprès de la sous-commission de limitation de la vitesse de la DGMR qui analyse et délivre l'autorisation de créer une zone 30 km/h selon le processus ci-après :



Signalisation lumineuse, Epesses

L'automate qui gère les feux de route pour la traversée d'Epesses présentait des signes de vieillissement inquiétants. La Municipalité a pris la décision de remplacer l'installation avant qu'elle ne soit complètement hors service, ce qui aurait alors provoqué quelques problèmes de circulation et de croisement importants.

Organisation régionale de la protection civile (ORPC)



Association intercommunale ORPC de Lavaux-Oron

Les organes de l'Association sont le Conseil intercommunal, le Comité de direction et la Commission de gestion. Le Conseil intercommunal comprend deux délégué-e-s de chaque commune : un-e délégué-e de l'exécutif désigné-e par la Municipalité, et un-e délégué-e du législatif, désigné-e par le Conseil communal ou général, soit un total de 34 délégué-e-s. Le Comité de direction, composé de neuf membres élus par le Conseil intercommunal a tenu 4 séances dans l'année sous revue. La Commission de gestion est composée de trois membres et un suppléant, élus par le Conseil intercommunal pour une année.

Quatre compagnies composent le bataillon de l'ORPC Lavaux-Oron, doté de 648 personnes à convoquer pour deux jours au minimum, sept jours au maximum pour les soldats, dix-neuf jours pour les autres fonctions et spécialistes. La nouvelle loi sur la protection de la population et sur la protection civile entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Cette dernière modifie notamment la durée de l'obligation de servir et une flexibilisation du système de prestations de service. De ce fait, 224 personnes sont libérées de leurs obligations au 31 décembre 2020 et d'autres s'annoncent comme volontaires. L'effectif général passe ainsi de 648 à 424 ; une analyse concernant la réaffectation des effectifs de quatre compagnies à trois sera effectuée au début de l'année 2021.

Engagements 2020

L'ORPC du district de Lavaux-Oron a pu compter sur l'engagement et la disponibilité de sa milice pendant cette année de crise sanitaire qui a mis à mal les organisations de tous les pays du monde. Deux engagements longue durée ont particulièrement marqué l'année :

- *Engagement COVID 1 – du 13 mars au 5 juin*

Le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) a décidé de regrouper les forces de la protection civile vaudoise. Les ORPC du district de Lavaux-Oron, de Riviera-Pays d'en-Haut et d'Aigle forment le bataillon région Est, dont le poste de

commandement est installé à Montreux. Ses premières missions : aide aux EMS et CMS.

- *Engagement COVID 2 - du 25 septembre, engagement en cours*

L'ORPC du district de Lavaux-Oron forme le secteur Centre englobant également l'ORPC Lausanne District et Ouest Lausanne. La protection civile est un maillon essentiel dans la lutte contre la pandémie et agit en appui de plusieurs secteurs au bord de la saturation (EMS, services hospitaliers, etc.).



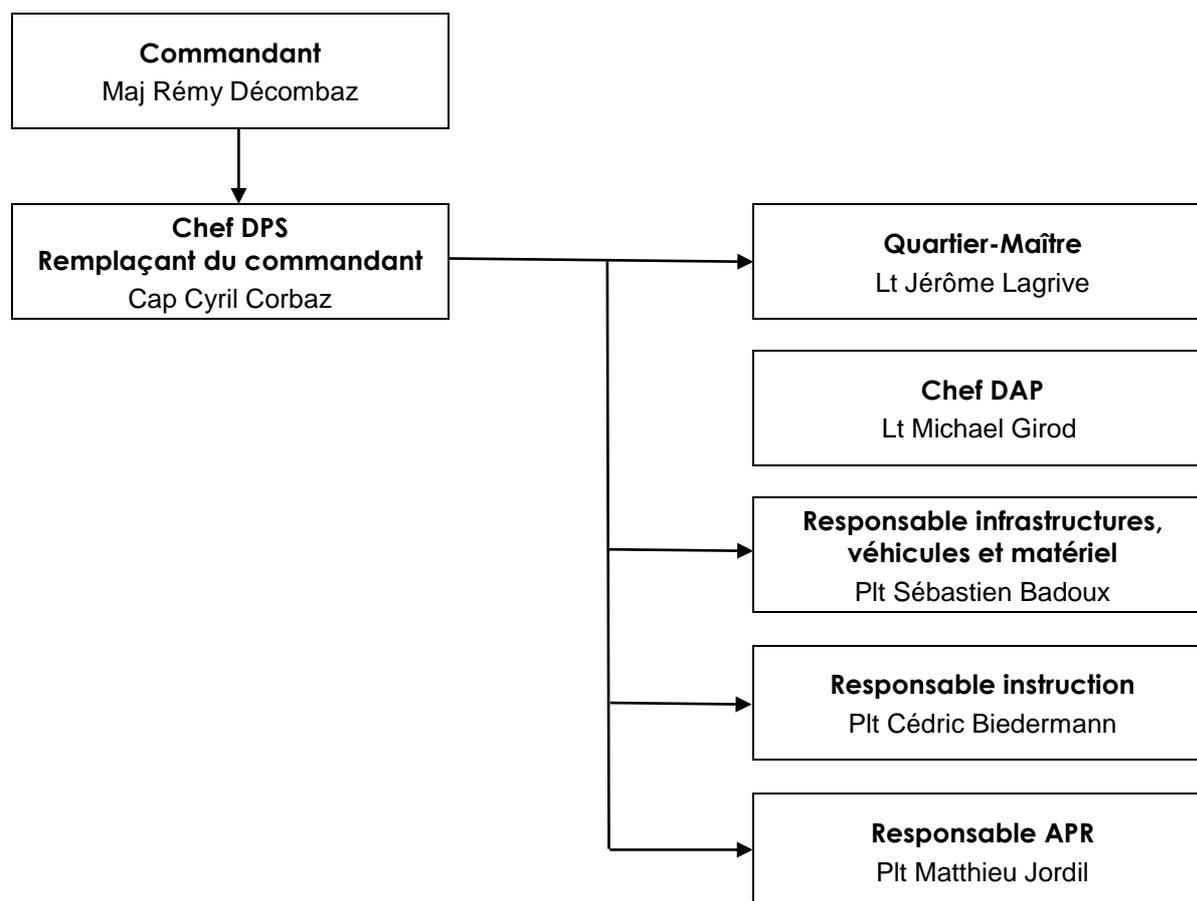
Formation du personnel Pionnier -
maniement d'une cisaille hydraulique

SDIS Cœur-de-Lavaux



2020 a été une année bien particulière. La pandémie liée au Covid a poussé le SDIS à être innovant, à modifier toutes ses habitudes par la réorganisation complète des formations, des permanences, des séances d'Etat-major et, bien évidemment, des interventions.

Composition 2020 de l'Etat-major



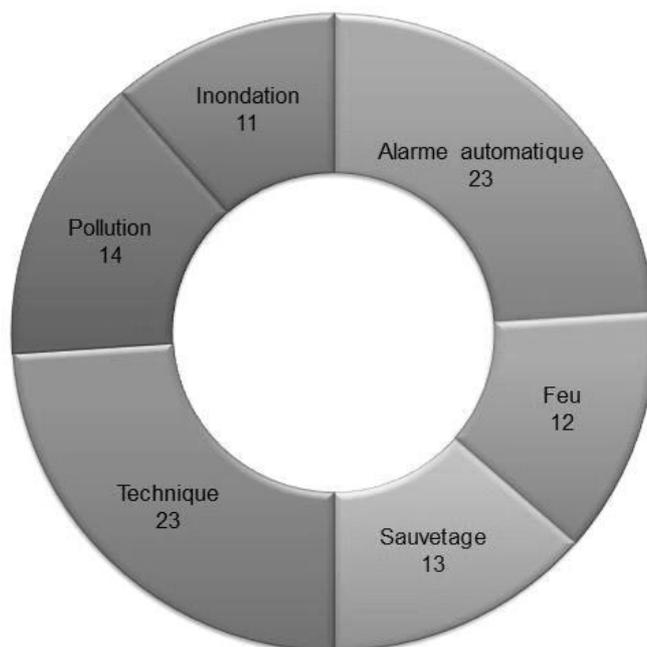
Effectifs au 31 décembre

DPS (détachement de premier secours) : 48
DAP (détachement d'appui) : 50
Jeunes sapeurs-pompiers : 23

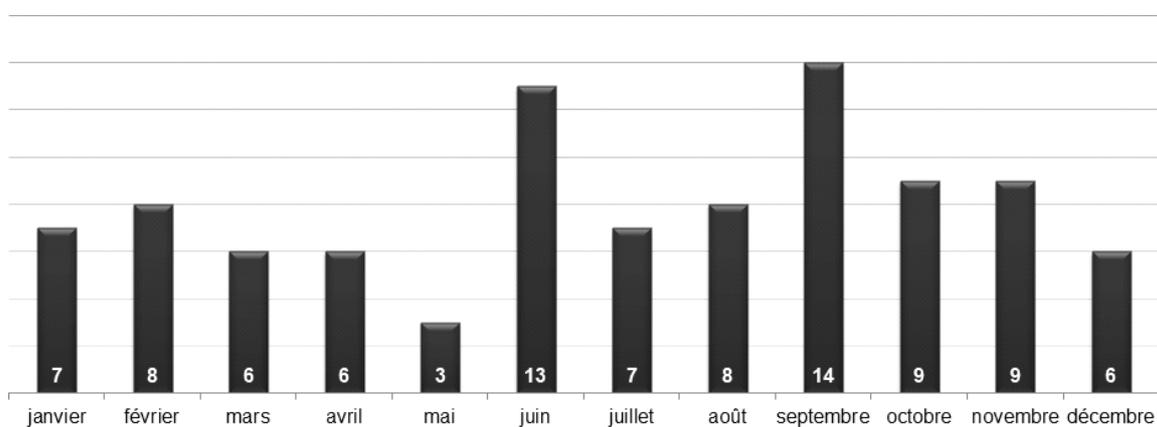
Interventions

96 interventions en 2020 – 4 sauvetages d'animaux – 12 jours = intervalle le plus long entre 2 interventions.

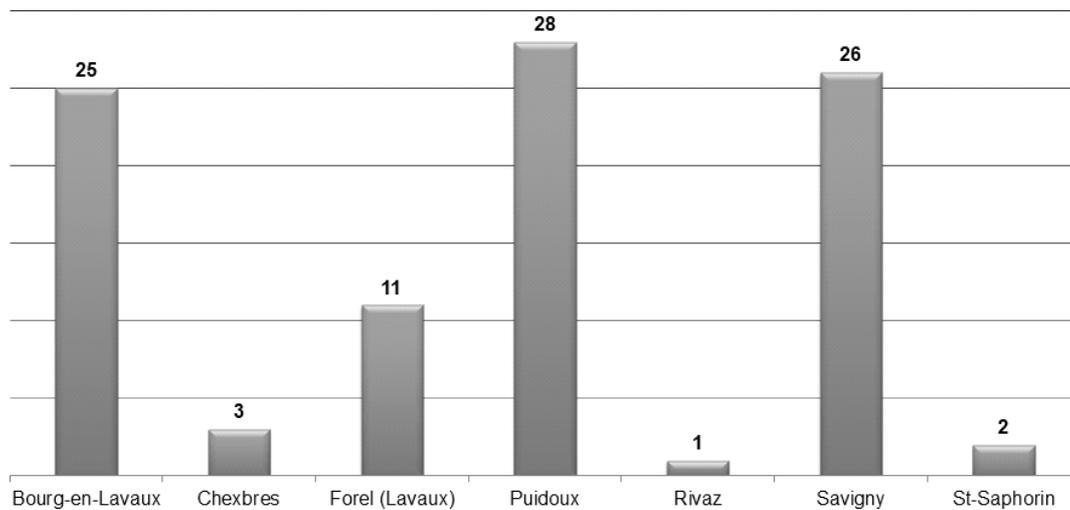
Répartition des interventions par type



Répartition par mois



Répartition par commune



De plus amples informations ainsi que le rapport de gestion et d'activités 2020 peuvent être obtenus sur le site www.sdiscoeurdelavaux.ch.

Sports

Missions du secteur

- ✓ Mise en œuvre de la politique en matière de sport.
- ✓ Soutien financier aux associations.

Les associations sportives ont été soutenues par les habituelles aides financières et prestations de service. La mise à disposition des salles et des installations est gratuite et une subvention est accordée aux clubs et associations pour les jeunes athlètes jusqu'à 18 ans.

La commune de Bourg-en-Lavaux compte un terrain de foot et un terrain multisports aux Ruvines et le complexe sportif de la Tioleyre (terrains de foot et multisports, pétanque et tennis). Leur entretien est efficacement assuré par les collaborateurs de la voirie.

Sociétés sportives locales

Abbaye de l'ancienne commune de Villette
Amis du Tir de la Cornallaz
Amis du Tir Grandvaux-Villette
Cercle de la Voile Moratel-Cully
Fédération Suisse de Gymnastique, section de Cully
Football-Club Vignoble
Judo-Club Lavaux
La Formela-Gym
Lavaux-Badminton-Club
Le Bouchon de Lavaux, Club de pétanque

Sauvetage du Léman Section Cully-Davel
Scuba Club
Ski-Club d'Epesses
Société de Gym Dame de Cully (SGDC)
Société de Gym Homme
Société de Sauvetage de Villette
Stand up paddle Lavaux
Tennis Club Lavaux

Cours divers

De nombreux cours privés sont également dispensés dans les salles des villages de la commune, tels que la dance-country, yoga, pilates, tai-chi, zumba, capoeira, etc.

Le monde du sport a bien évidemment été impacté par la pandémie. Les activités de toutes les sociétés sportives ont été rythmées par les fermetures et ouvertures imposées par les Autorités pour endiguer la propagation du virus. Chaque club doit se référer et respecter les normes et mesures édictées par l'Office fédéral du sport et Swiss Olympic.



Manifestations

Les mesures sanitaires imposées par la pandémie COVID-19 ont fortement modifié le programme des nombreuses manifestations en tous genres qui se déroulent sur le territoire communal. Toutefois, la Municipalité a pu délivrer au total 28 autorisations de manifestation au cours de l'année sous revue. Ces dernières se répartissent de la manière suivante sur le territoire :

Cully : 14
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 3
Tombolas : 3
Lotos : 0

Epesses : 4
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 1

Grandvaux : 6
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 2
Tombola : 0

Riex : 0
Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 0

Villette : 4
Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 3
Tombolas : 1
Loto : 0



Week-end jazz – 27 et 28 juin 2020 – place d'Armes, Cully

Sociétés locales

La commune a la chance de compter de nombreuses sociétés locales très actives.

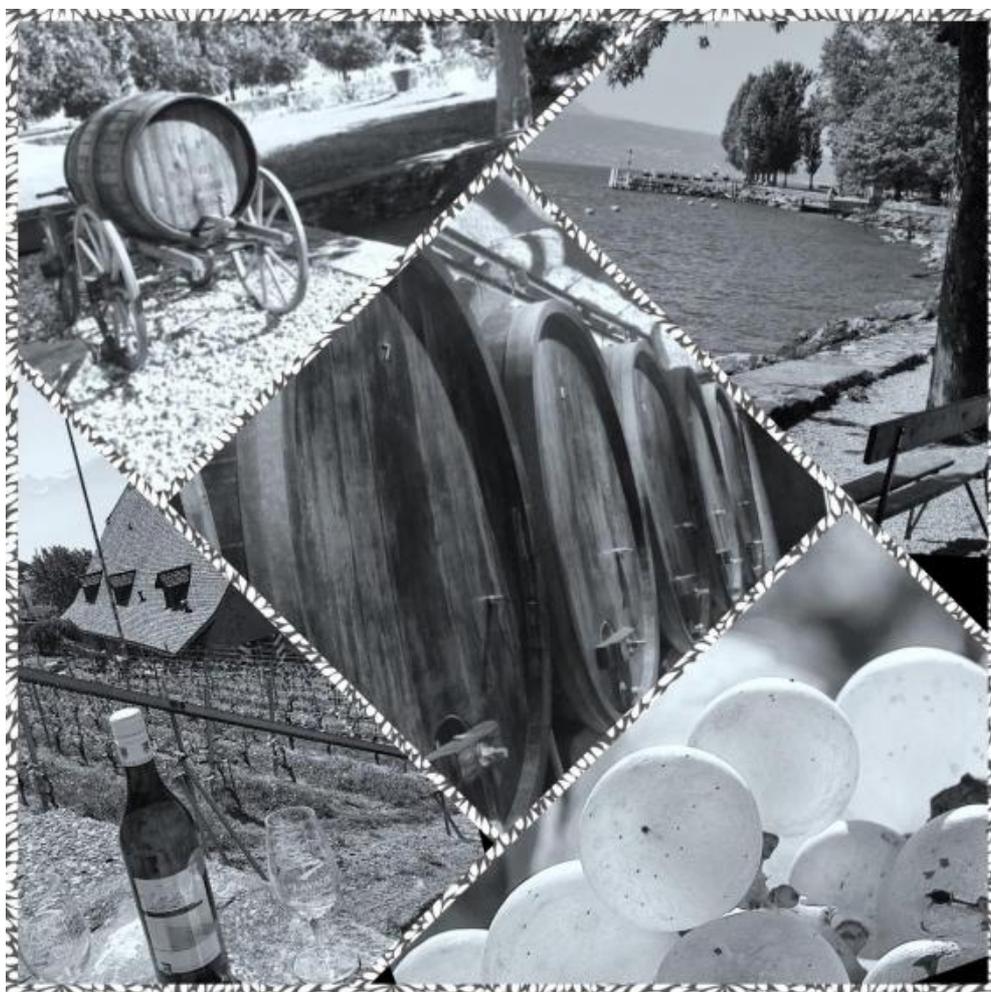
Sociétés locales

USL - Union des sociétés locales
LABEL - les acteurs de Bel
Ancienne Jeunesse de Riex
APEBEL - Ass. parents d'élèves
Association Cully Jazz Festival
Association des Amis du Cully classique
Association des Paysannes vaudoises
des Monts de Lavaux
Association des Vignerons de Lavaux
Association du Vieux Lavaux
Association Lavaux Express
Association Sentier Gourmand Lavaux
Association SPES – Les seniors
partagent leur expérience et leur
savoir
Brigade Scoute de Lavaux
Caveau des Vignerons de Cully
Caveau des Vignerons d'Epesses
Caveau des Vignerons Grandvaux
Caveau des Vignerons de Riex
Caveau des Vignerons de Villette
Championnats du monde des
Tracassets

Commission de musique spirituelle
de Cully-Villette
Entraide Familiale Bourg-en-Lavaux
Fanfare de Grandvaux
GANaL
Jeunesse de Grandvaux
Jeunesse de Villette
La Lyre de Lavaux et Ecole de Musique
Le Trait d'Union (aînés)
Les Amis du Cinéma d'Aran
Passeports vacances
Sauvetage du Léman, Section Cully-
Davel
Section des Samaritains de Lavaux
Service d'aide à la famille de Lavaux
Société de Sauvetage de Villette
Société du Port et des Bains de
Moratel Cully
Théâtre de la Dernière Minute
Union des sociétés des lotos
Veillées à la Maison



VOIRIE, DOMAINES VITICOLES ET ESPACES VERTS



Mme Nicole Gross
Municipale

Message de Mme Nicole Gross, Municipale

L'année 2020 n'a pas été l'année de tout repos pour la voirie. En effet, la pandémie de Covid-19 a révélé des relations nouvelles et quelquefois problématiques entre la population et ce service public. Le personnel de la voirie a souvent été débordé par les excès des promeneurs utilisant les voies publiques pour leur déambulation thérapeutique et leurs loisirs. Avec tous les risques et les excès que cela comporte comme par exemple :

- A la place d'Armes et au quai de l'Indépendance, considérés comme espaces de jeux et de plage : nageurs et paddles sur l'aire d'accostage de la CGN, déchets laissés sur place, dégâts au gazon, bruit pour le voisinage.
- Dans les vignes, où randonneurs et pique-niqueurs sortent des sentiers battus pour vaquer à leurs occupations sans respect pour le travail du vigneron, avec quelquefois un chien non tenu en laisse qui casse des bourgeons au printemps.
- Au cimetière, où les tombes sont de moins en moins entretenues par des familles qui prennent la voirie pour des jardiniers familiaux.
- Sur les chemins privés, où les nouveaux propriétaires sont surpris de leurs obligations de déneigement et autres.

Ma liste n'est pas exhaustive et pourrait s'allonger de nombreux cas vécus par la voirie durant l'année 2020. Il est à souhaiter que la menace du Covid s'estompe rapidement pour que les bonnes habitudes, ainsi que la courtoisie, reprennent leur cours et atténuent les manques de savoir-vivre.

Je tiens particulièrement à féliciter et remercier M. Pascal Favey, chef de service, M. Quentin Piot, chef de la voirie, ainsi que l'ensemble des collaborateurs de la voirie et des collaboratrices administratives qui ont toujours répondu positivement aux sollicitations et se sont accommodé-e-s au jour le jour des nouvelles demandes, exigences et contraintes dues au Covid et aux attentes fondées, ou non, de la population. Au terme de cette législature, je me retire du service public avec le sentiment d'avoir toujours été aidée par une équipe formidable. Soyez-en toutes et tous remercié-e-s.

Voirie, espaces verts, plages et cimetières

Missions du secteur

- ✓ Assurer la propreté et l'entretien du domaine public : routes, rues, sentiers, escaliers, fontaines, WC publics, plages, déneigement du réseau routier.
- ✓ Assurer l'entretien des espaces-verts, de la décoration florale et de la taille des arbres.
- ✓ Assurer l'entretien des cimetières, tombes, plantations, allées.

Service de propreté

La situation exceptionnelle provoquée par la pandémie a fortement mis à contribution les collaborateurs, notamment lors du premier confinement qui a obligé la fermeture physique de certains espaces publics. L'équipe de voirie a dû s'adapter, d'une part, aux directives émises par l'état-major cantonal de conduite (EMCC) et, d'autre part, pour travailler en respectant le port du masque et la distanciation sociale.

Un programme de travail particulier a été mis en place pour permettre le maintien de la propreté sur tout le périmètre communal tout en protégeant les collaborateurs afin d'éviter une mise en quarantaine de l'équipe. En cette période, on n'imagine mal une commune sans son personnel de voirie. Rappelons-nous qu'à partir du 16 mars, le monde naviguait à vue avec des directives qui évoluaient quasiment chaque semaine. Il était donc primordial que tout le matériel, les locaux communs et les véhicules puissent être désinfectés après chaque utilisation. Ce programme a permis de préserver les « troupes » en parfait état de collaboration, prêtes à intervenir à n'importe quel moment. Chaque collaborateur a parfaitement compris les enjeux et assimilé les nouvelles règles de fonctionnement.

En revanche, la fermeture des établissements publics, le système à l'emporter « take away », et l'arrêt des activités culturelles et sportives ont rapidement provoqué un littering important dans l'espace public. Les points de collecte des déchets se sont révélés sous-dimensionnés, en relation avec le ras-le-bol d'une partie de la population négligeant le tri et les règles en matière d'environnement, compliquant ainsi les tâches de la voirie.



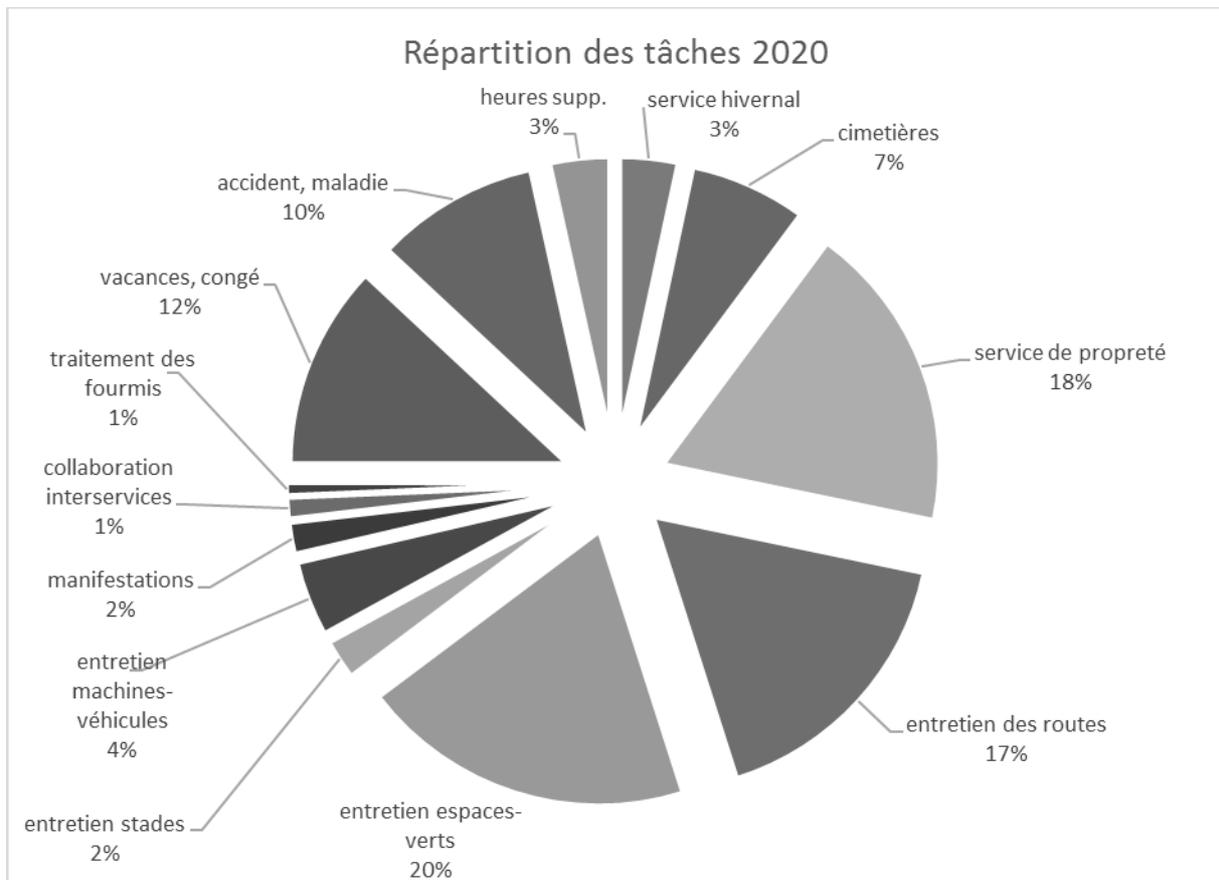
Figure 1 - collecte des déchets



Figure 2 - poubelle urbaine

Missions confiées à la voirie

Les heures du personnel de voirie sont réparties selon le graphique ci-dessous :



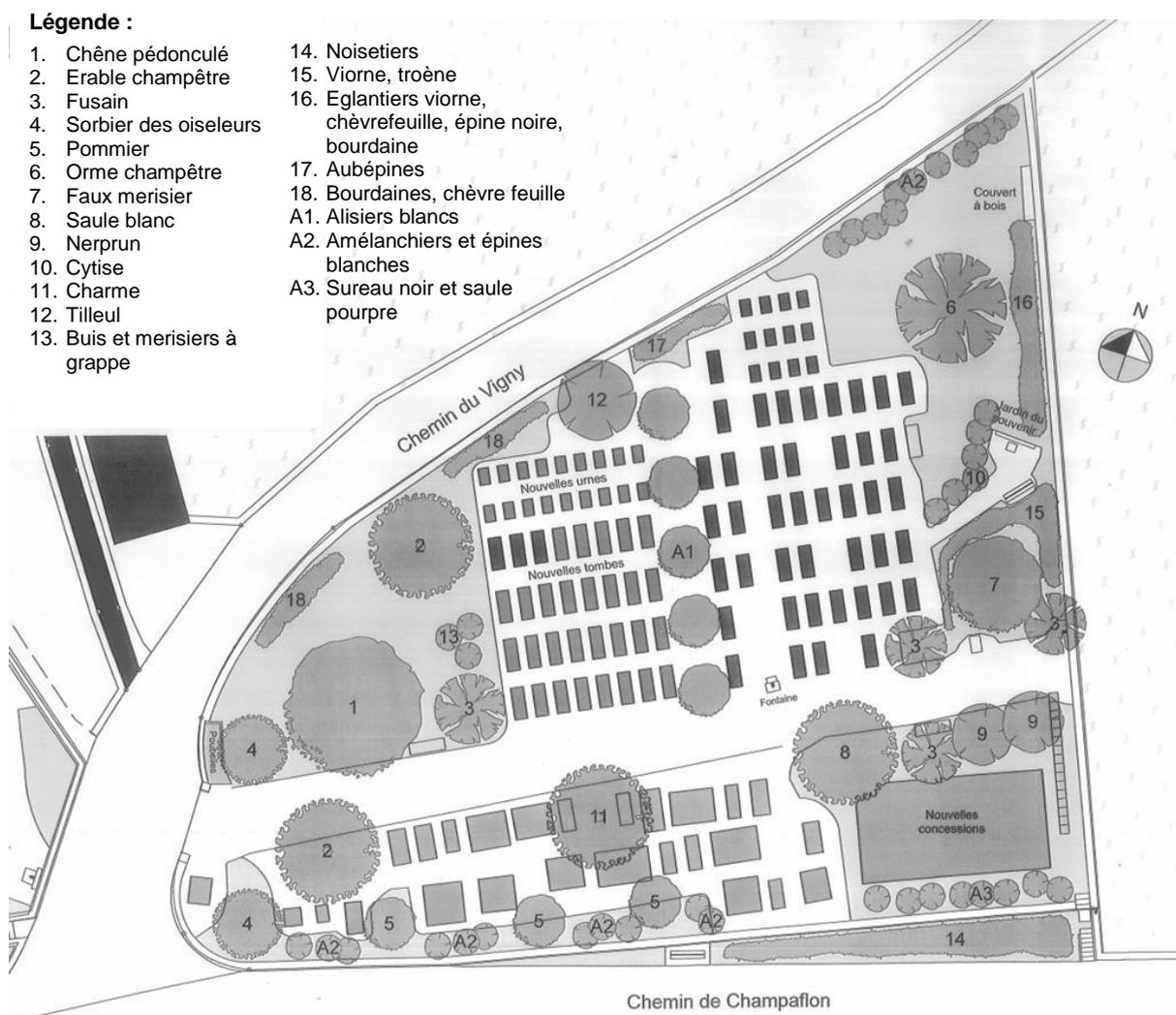
A la lecture du graphique ci-dessus, on constate une diminution des heures consacrées aux manifestations, 2 % contre 7 à 8 % habituellement, seules les heures pour les fêtes de fin d'année et pour la manifestation du « club des soroptimistes » ont été réalisées.

Une nouvelle rubrique est apparue consistant à lutter contre la fourmi envahisseuse « tapinoma magnum » qui se déploie dans les secteurs des Fortunades et des cimetières de Cully et de Riex. L'équipe de voirie s'est vu confier cette tâche supplémentaire, mais néanmoins extrêmement importante, pour préserver la faune locale.

Cimetières

L'entretien des six cimetières de la commune s'est vu amélioré par la pose d'encadrements en bois autour des tombes nouvellement creusées. Ces cadres permettent de contenir la terre, dans l'attente du tassement, avant la pose, par la famille du défunt, du monument en pierre naturelle.

Le cimetière de Riex a été complètement repensé au niveau de l'arborisation. En effet suite au défrichage et à la suppression des cyprès, de nouvelles essences locales ont été plantées. La figure ci-dessous montre le plan d'aménagement.



Rives du Lac

Cette année, et pour la première fois, la voirie a dû faire appel à une machine spéciale permettant de collecter les algues qui poussent en bordure des rives.

Cette « faucardeuse » fonctionne comme une tondeuse avec une rampe de lames qui coupent les algues à deux mètres environ sous la surface, permettant ainsi à un tapis roulant de les remonter et de les déposer sur le pont de l'engin.



Espaces verts

Dans le cadre de la sensibilisation au cancer du sein, les jardiniers ont aménagé quelques massifs sur le quai de l'Indépendance, dont un d'entre eux a été spécialement planté avec des tulipes roses et blanches pour marquer l'évènement organisé par l'association « L'aimant rose ». Cette action de sensibilisation sera réalisée chaque année.

Deux arbres ont été plantés sur l'esplanade du complexe communal des Mariadoules à Aran. Les plantations précédentes ne donnaient pas satisfaction, pour cause d'une terre probablement pauvre en nutriments et qui a dû être remplacée.

A Villette, un arbre a été également planté au chemin de la Comète, proche du passage permettant de rejoindre la plage. Le pavage a aussi été réfectionné.



Depuis plusieurs années, la végétation, située sur le terre-plein dans la cour de la Maison Jaune, ne donnait pas satisfaction. Elle a été remplacée par un petit char de vigneron surmonté d'un tonneau en provenance du village de Champagne.



Pour les décorations florales hivernales, le choix s'est orienté, entre autres, sur de la bruyère et des choux en remplacement des traditionnelles pensées. Cette végétation résiste aussi mieux aux frimas de l'hiver.

Domaines viticoles

Vignes

Une vigneronne-tâcheronne et deux vigneron-tâcherons exploitent la plus grande partie du domaine communal en contrat de vignolage pour l'année viticole 2019 – 2020 (1er novembre au 31 octobre). Les parcelles de vignes sont réparties de la manière suivante :

| | | |
|----------------------------|----------------|----------------------|
| • Monsieur Daniel Lambelet | 51'961 | m ² |
| • Monsieur Gaël Cantoro | 51'035 | m ² |
| • Madame Mélanie Weber | <u>22'591</u> | <u>m²</u> |
| | 125'587 | m² |

Le défi auquel la Municipalité s'est attachée fut de répondre autant que possible aux impératifs de culture dans les conditions de la pratique. Ce qui se traduit concrètement par :

- Suppression de désherbant chimique sur la vigne de la Maison Jaune.
- Culture en biodiversité au lieu-dit « Sous-Epesses », c'est-à-dire abandon d'engrais chimique, maintien de l'herbe un rang sur deux après l'ébouement, fauchage toutes les 8 semaines, avec comme résultat le retour des abeilles favorisant la réapparition d'environ 30 fleurs et plantes différentes.
- Utilisation en automne 2020 de 80 m³ de compost de la Coulette dans les vignes de Villette, à considérer comme la première étape d'un procédé par tournus.

De manière générale, il convient de préciser que les traitements effectués par nos trois vigneron sont effectués sans produits de synthèse selon les normes P.I. (production intégrée). De plus, une partie des vignes a fait l'objet d'analyses de sol par le bureau d'études Solum.

En 2020, Mme Mélanie Weber fêtait ses 20 ans au service de la Commune de Riex, puis de Bourg-en-Lavaux depuis la fusion. Elle continue certains traitements avec l'utilisation d'un drone sur la parcelle des « Chapelles ».

Le solde des vignes communales est loué en contrats de baux à ferme à sept viticulteurs, soit MM. Michel Blanche, Alexandre Duboux, Yvan Duboux, Jean-René Gaillard, Louis Fonjallaz, Luc Massy et Domaine Croix Duplex.

La Commune exploite également la vigne de la "Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës" située à Grandvaux, d'une surface de 728 m².

Vendanges

La Commune a vendangé l'équivalent de 61'078 litres de vin clair, y compris les raisins vendus aux négociants-partenaires. Elle a encavé 27'495 litres (la différence en litres par rapport aux années précédentes résulte des plus grandes quantités prises par les grossistes en raisin rond et par une récolte plus faible).

| | | |
|--------------------|---------------|----------------------|
| Chasselas : | 24'139 | litres dont : |
| Villette | 11'661 | litres |
| Epesses | 6'702 | litres |
| Calamin | 5'776 | litres |
| Rouge : | 3'356 | litres dont : |
| Lavaux Rouge | 508 | litres |
| Plan Robert | 2'848 | litres |

Distinction

En 2020, la Commune s'est distinguée en recevant le « **Laurier d'Or** » Terravin pour les trois appellations en vin blanc.

Parc Vign'nature (anciennement parcours didactique)

Les visites furent rares durant toute l'année 2020 à cause du COVID. Toutefois, le parcours a accueilli des classes scolaires après les vendanges.

Mise des vins

La mise des vins des domaines de la commune, récolte 2019, a eu lieu le 28 février 2020 à la salle Davel, sous l'experte direction du Commissaire-priseur, M. Pascal-Jacques Kramer :

- Prix de départ :
 Villette : CHF 6.50 Epesses : CHF 7.00 Calamin : CHF 8.50
- Vente :
 68 lots représentant 32'150 litres de vin ont été vendus pour CHF 166'592.60, soit un prix moyen de CHF 7.40 répartis comme suit :
 - 10'445 litres de Villette au prix moyen de CHF 6.58
 - 5'865 litres d'Epesses au prix moyen de CHF 7.17
 - 6'190 litres de Calamin au prix moyen de CHF 9.01

Plusieurs gros lots, pour un total de 7'840 litres d'Epesses et 1'810 litres de Vilette, n'ont pas trouvé acquéreur.

Souscription aux habitant-e-s

Pour donner suite à la souscription offerte aux habitantes et habitants de la Commune, 5'154 bouteilles ont été acquises, représentant un chiffre d'affaires de CHF 81'249.-.

Les vins de la commune ont été servis lors des Marchés de Cully et de Riex. Toutes les autres manifestations auxquelles participait la Commune ont été annulées, ce qui eut pour conséquence un stock de vins plus élevé qu'à l'ordinaire. Un appel à la population devra être opéré pour l'amener à acheter ce surplus et manifester ainsi sa solidarité envers la Commune.

POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS ET FORÊTS



M. Georges Hauert
Municipal

Message de M. Georges Hauert, Municipal

Voilà bientôt 10 ans que la fusion est en place. Nous disions que les règlements devaient être sous toit dans les deux années qui suivaient (en particulier le règlement sur la police des constructions et sur la protection des arbres), et aujourd'hui encore, rien. Ce n'est pas de la mauvaise volonté, mais nous devons prendre en considération le PGA, plan général d'affectation, et le PAC Lavaux, plan d'affectation cantonal Lavaux, qui ne sont pas encore finalisés. Pour le plan de protection des arbres, Bourg-en-Lavaux fait partie des communes-tests auprès du canton pour l'élaboration du nouveau règlement.

Mais à part ça, tout s'est relativement bien passé dans le dicastère. Plus de terrain à bâtir, mais toujours de nouvelles constructions. Cela veut dire qu'il n'y a que le prix du terrain qui compte et non ce qui est dessus.

Le parc immobilier est bien occupé, point de logement vide. Les prix de location sont abordables et toujours proposés aux citoyennes et citoyens de Bourg-en-Lavaux en premier lieu. C'est un apport non négligeable dans la caisse communale.

Concernant la forêt, à part le prix du bois qui est descendu presque de moitié en quarante ans, il s'agit d'un secteur qui fonctionne bien. Si le rendement financier n'est pas très bon, la forêt a d'autres fonctions pour l'environnement ; c'est pour cela que nous devons garder des forêts saines et productives. Nous formons régulièrement des apprentis bucherons.

Je ne veux pas terminer sans parler de la mise aux nouvelles normes des antennes de téléphonie 5G. Bien ou pas, je n'en sais rien, je ne suis pas ingénieur. Il y a suffisamment de personnes qui se manifestent.

Police des constructions

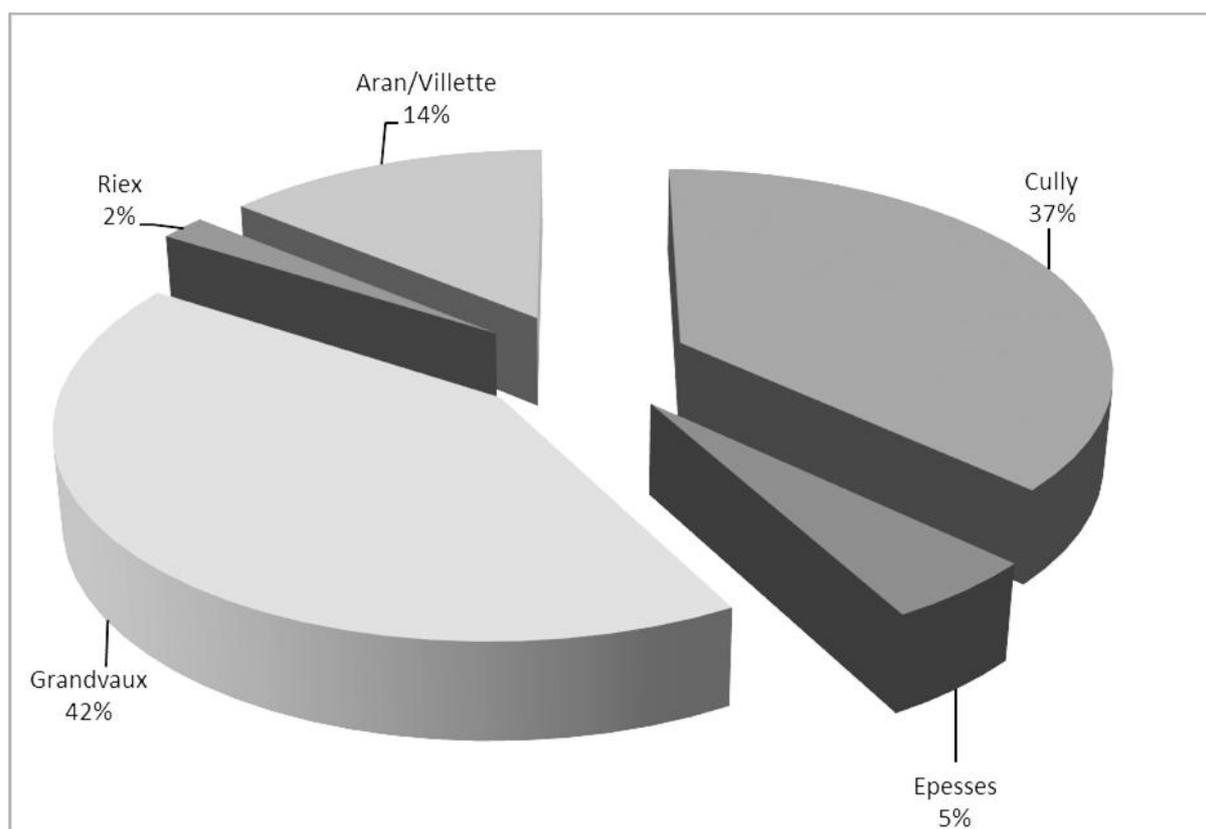
Missions du secteur

- ✓ Faire respecter les règles de police des constructions et d'urbanisme.

Permis de construire

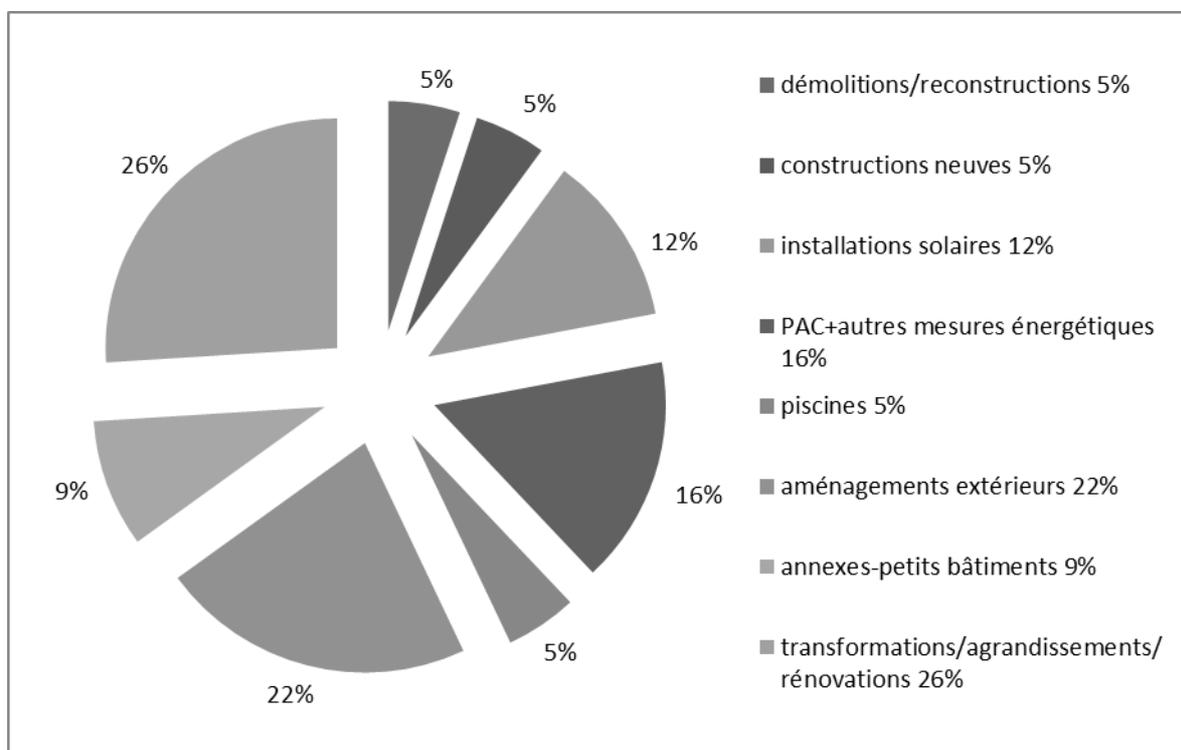
Au cours de l'année 2020, nos services ont traité 111 demandes de permis de construire, soit 40 qui ont été soumises à enquête publique et 71 qui en ont été dispensées, dont 9 après circulation à l'interne des services cantonaux.

La répartition de ces 111 demandes sur nos 5 villages se décline comme suit :



34 permis de construire ont pu être délivrés après enquête publique, dont 9 pour des dossiers soumis à l'enquête en 2019. 7 demandes sont en suspens, dont 6 encore sur 2019. 4 permis de construire ont été refusés, dont 3 pour des enquêtes faites sur 2019. 1 projet a été abandonné.

A titre d'information, nous avons estimé en pourcentage, ci-après, les différents types de travaux faisant l'objet des permis de construire délivrés après enquête publique ou autorisés en dispense d'enquête.



Permis d'habiter / d'utiliser

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, 29 visites de contrôle en vue de la délivrance d'un permis d'habiter ou d'utiliser ont été effectuées par la Commission technique communale, regroupées sur 4 après-midi tout au long de l'année. 8 permis ont pu être délivrés.

Commission technique communale

La Commission technique communale est constituée comme suit :

- M. Jean-Pierre Haenni, syndic,
- M. Georges Hauert, municipal,
- et en alternance, Mme Maryline Rubattel, secrétaire au service d'urbanisme, et Mme Geneviève De Pari, secrétaire au service des infrastructures.

Commission de salubrité communale

La Commission de salubrité communale, constituée selon l'article 17 de la Loi sur la santé publique, est composée du syndic, du municipal en charge de la police des constructions et d'un médecin. Elle intervient sur demande pour effectuer une constatation officielle de l'état d'insalubrité d'un logement, ou des conditions non conformes à la règle en matière de mise à disposition de locaux loués. En 2020, la Commission a été sollicitée une seule fois.

Bâtiments et gérances

Missions du secteur

- ✓ Planifier les rénovations et transformations ainsi que l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux, en collaboration avec le secteur Gérances.
- ✓ Location des appartements.
- ✓ Mise à disposition de salles pour des manifestations publiques ou privées.
- ✓ Etudes et projets des nouveaux bâtiments.

Bâtiments

Travaux et entretiens



Gestion des bâtiments des patrimoines financier et administratif. Planification et suivi des divers travaux d'entretien et de transformation.

Entretiens courants et rénovations sectorielles (électroménager, chauffage, sanitaire, électricité, menuiserie, peinture, etc.).

Suivi des contrôles périodiques obligatoires des installations électriques (OIBT).

Outre une quantité importante de travaux pour la mise en conformité d'objets de petite ou moyenne grandeur (appartements, dépôts, etc.), nous avons procédé à quelques interventions plus conséquentes :

- Suite de l'étude pour la construction d'une buvette pour le centre sportif de la Tiolleyre et préparation de l'avant-projet.
- Etude pour l'installation de toilettes sèches au refuge de Cully.
- Transformations des W.C. garçons au collège du Vanel à Cully.
- Modification et mise en conformité des balustrades à l'entrée du collège du Vanel.
- Etude pour la mise en conformité des balustrades du préau du collège des Ruvines.
- Etude et avant-projet d'aménagements de la bibliothèque de Cully au Temple 17.
- Etude pour l'occupation partielle par l'UAPE du bâtiment au Temple 17 à Cully.
- Etude et avant-projet de déplacement de la bibliothèque de Cully au Temple 1.
- Repose de l'enseigne de l'Auberge du Raisin après sa complète restauration.
- Suivi des travaux de réfection de la buvette du stade de football des Ruvines suite à son incendie.
- Suivi des travaux d'aménagements de deux appartements au 1^{er} étage du bâtiment de l'ancienne administration communale à Aran avec le bureau d'architecte mandaté.
- Etude pour le remplacement de la production électrique d'eau chaude et du chauffage pour l'immeuble Davel 7 à Cully.



Conciergerie

L'entretien des collèges a particulièrement sollicité le service de la conciergerie dans le cadre du respect des mesures d'hygiène en temps de pandémie. Certaines tâches ont dû être externalisées.

L'achat supplémentaire de produits et matériels désinfectants a été nécessaire. On notera qu'une répartition du coût des produits d'entretien et du matériel de nettoyage sur la base des heures effectives des collaborateur-trice-s par bâtiment est une méthode suffisamment pragmatique, au vu du nombre de bâtiment et des dépenses liées aux éléments précités.

Gérances

Location des salles communales

Ci-dessous, recensement du nombre de locations/mises à disposition à des tiers des salles communales pour des mariages, repas d'entreprises, anniversaires, repas de soutien, manifestations annuelles des sociétés locales, séances, etc. :

**Les Mariadoules, Aran : 34 locations /
23 annulations liées au COVID-19**

Louée pour des cours de zumba tous les lundis soirs et des cours de gym les mardis soirs. Les Amis du Cinéma d'Aran ont occupé les lieux du 24 au 30 août.

**Salle du Conseil des Mariadoules, Aran : 20 locations /
5 annulations liées au COVID-19**

Mise à disposition du PPLS les mardis matins et des vigneronnes de Lavaux pour des cours de broderie (3x). Dès le 14 janvier, le SPES dispense des cours d'anglais les mardis après-midi de 14h00 à 16h00. Fermeture définitive de l'atelier Weight Watchers dès le 30 juin.

Refuge du Saugey, Villette : 8 locations

Ouvert uniquement de mars à décembre.

**Grande-salle Hôtel du Monde, Grandvaux : 22 locations + 3x Conseil Communal /
24 annulations liées au COVID-19**

Mise à disposition de la Jeunesse de Grandvaux pour des répétitions de théâtre. Les représentations prévues en mars puis en octobre ont dû être annulées.

**Salle Boisée du Genevrey, Grandvaux : 11 locations /
7 annulations liées au COVID-19**

Mise à disposition des sociétés locales pour des répétitions, notamment de la fanfare de Grandvaux et de la Jeunesse de Grandvaux, occasionnellement pour des

assemblées des paysannes et vigneronnes des Monts de Lavaux. Culte de l'enfance de la paroisse de Villette. Louée pour des cours de danse Country tous les mardis soirs.

Salle de gym du Genevrey, Grandvaux

Cours de gym (renforcement musculaire + cardio) les lundis soirs, cours de capoeira pour enfants et adultes les mardis soirs. Entraînements en salle du FC Vignoble (durant les mois d'hiver). Louée pour des cours de yoga tibétain environ une fois par mois et quelques fois pour des stages de danse et passeport vacances.

Refuge de Grandvaux : 37 locations / 26 annulations liées au COVID-19

Ouvert uniquement de mars à décembre.

Salles des Sociétés*, Corto Maltese, carnotzet (bâtiment Logis du Monde, Grandvaux) et caveau de l'ancienne administration : 25 locations / 9 annulations liées au COVID-19

* Louée pour des cours de pilates les mardis et vendredis matins, ainsi que tous les mardis soirs pour des cours de yoga. Mise à disposition pour des activités du passeport vacances.

Salle St-Théodule/carnotzet, Rieux : 23 locations / 4 annulations liées au COVID-19

Un cours de gym santé est dispensé tous les lundis soirs ainsi que les mardis après-midi et jeudis matins et soirs dans la salle St-Théodule. Le mercredi après-midi, cours de danse pour enfants de la commune. La salle St-Théodule est mise à disposition trois samedis/année pour le marché de Rieux en cas de mauvais temps, à huit reprises pour le culte du dimanche matin ainsi que pour les répétitions des enfants pour la fête de Noël. La FSG occupe les lieux pour ses réunions environ 10x par année. Le carnotzet est mis à disposition env. 10x par année pour le petit train des vignes.

Arboretum, Rieux : 23 locations / 5 annulations liées au COVID-19

Grande-salle, Epesses : 7 locations / 10 annulations liées au COVID-19

Les répétitions ainsi que les représentations du Théâtre de la Dernière Minute prévues au mois de mars et reportées au mois d'octobre n'ont pas pu avoir lieu. Arrêt des cours de judo du lundi soir dès le 31 juillet.

Salle Davel, Cully : 30 locations (Festival de Jazz et Lavaux Classic exclus) / 21 annulations liées au COVID-19

Cully Jazz Festival du 27 mars au 4 avril : édition annulée.

Festival Lavaux Classic : l'édition estivale prévue du 12 au 29 juin a été annulée et remplacée par un épisode « vendanges » en plein air du 10 au 13 septembre.

**Ancien-Pressoir (Maison Jaune), Cully : 30 locations /
19 annulations liées au COVID-19**

Cully Jazz Festival du 27 mars au 4 avril : édition annulée.
Mise à disposition du 15 septembre au 10 octobre pour les vendanges.

**Ruines, Cully : 3 locations + 2x Conseil communal /
7 annulations liées au COVID-19**

Foyer utilisé tous les jours pour l'accueil de jour parascolaire des enfants (UAPE).

Combles de la Maison Jaune, Cully

Mise à disposition pour des séances et formations internes (CMS, Fondation Piccolino et autres). Quelques locations pour des séances du Lions Club.

Salle Dojo, Cully

Les lundis et jeudis, location pour des cours de gym des paysannes vaudoises, les mardis matins pour des cours de tai-chi et les mercredis pour des cours de yoga ainsi que les dimanches.

**Refuge de Cully : 26 locations /
9 annulations liées au COVID-19**

Ouvert uniquement de mars à décembre.

Location d'appartements/locaux commerciaux

| | |
|------------------------------------|---|
| Rue Davel 24, Cully | Relocation du studio au 1 ^{er} étage, dès le 1 ^{er} mars. |
| Rue Davel 7, Cully | Relocation du studio au 2 ^{ème} étage, dès le 1 ^{er} novembre. |
| Rue du Temple 17, Cully | Location des locaux du rez-de-chaussée à la Fondation Piccolino pour l'accueil de midi des élèves de 7 et 8 ^P , durant l'année scolaire 2020-2021. |
| Pl. R.-Th. Bosshard 1, Riex | Résiliation d'un local commercial pour le 31 décembre. |
| Rue du Village 10, Aran | Relocation appartement 4 pces au 3 ^{ème} étage, dès le 1 ^{er} août. |
| Rte de Savigny, Aran | Relocation d'un dépôt de 25m ² , dès le 1 ^{er} mai 2020. |

Forêts

M. Hauert, en tant que municipal des forêts, président de la Centrale des forêts et du Comité du Groupement forestier intercommunal de Lavaux, participe régulièrement aux diverses assemblées en lien avec l'exploitation des forêts, soit la Commission Centrale des forêts, le Groupement forestier, La Forestière et la Fédération des triages du Vème arrondissement.

La surface totale des forêts propriétés de la commune est de 247 ha, toutes situées sur le territoire de la commune de Forel (Lavaux).

En 2020, la situation sur le marché des bois frais n'a pas subi de grands changements, même s'il y a eu une plus forte demande pour ce bois, le reste étant dévalorisé en raison des énormes quantités de bois bostrychés et dépérissant sur le marché. Le bois de feu a eu beaucoup de succès.

Suite à plusieurs périodes de sécheresse, les arbres sont fortement affaiblis, ce qui facilite la progression des ravageurs. Le bostryche typographe s'attaque aux épicéas dont l'écorce est verte, alors que le bostryche curvidé va sur les sapins blancs. Les hêtres ont également été touchés par ces périodes très sèches, un grand nombre est sec ou partiellement sec.

Les interventions de l'équipe forestière sur les arbres malades se font en même temps que les autres travaux, à l'exception des cas constatés en bordure des routes et chemins, pour des raisons de sécurité. Il n'y a pas d'aide financière pour ce type de situation, sauf lorsqu'il s'agit d'arbres bostrychés pouvant causer un risque important pour la pérennité du peuplement, dans ce cas, l'équipe intervient rapidement.

Les comptes de la Centrale des forêts pour 2020 font ressortir une participation de notre commune de CHF 242'379.95. Celle au coût du garde-forestier est de CHF 35'062.15, et nous enregistrons un total de CHF 143'402.25 sur la vente des bois.

D'autres données en chiffres :

Martelages

| | | |
|------|----------------|----------|
| 1722 | m ³ | résineux |
| 448 | m ³ | feuillus |

Total **2170 m³**

Plantations

| | |
|-----|-----------------|
| 460 | hêtres |
| 170 | mélèzes |
| 100 | vernes noires |
| 890 | chênes sessiles |

Total plants **1620**

Soins aux jeunes peuplements **1767** ares

| | | | |
|-----------------------|------|----------------|---------------------------|
| Ventes de bois | 1605 | m ³ | bois de service résineux |
| | 7 | m ³ | bois de service feuillus |
| | 430 | m ³ | bois de feu feuillus |
| | 27 | m ³ | bois d'industrie résineux |

Total des bois vendus **2069 m³**

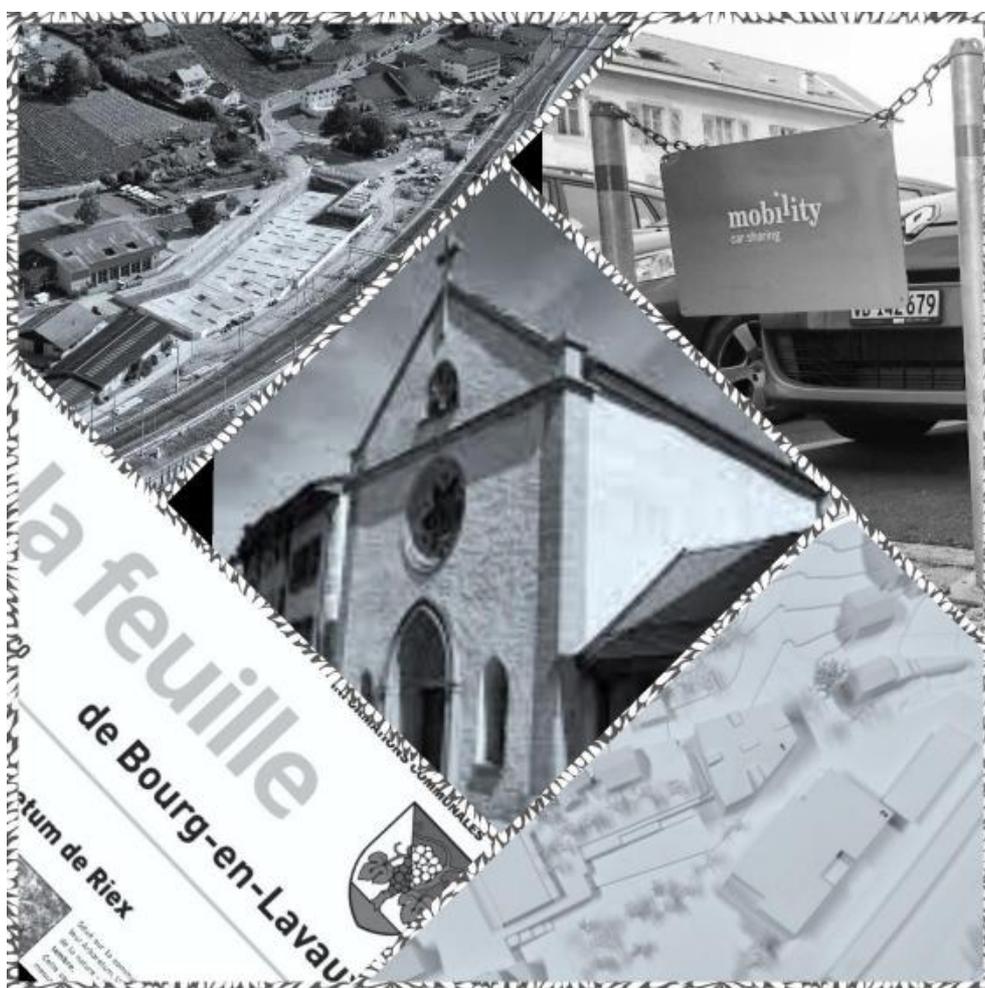
Coupes forcées

Chablis & bostrychés y/c **166 m³**

Subventions

| | | |
|-------------------------------------|------------|------------------|
| Soins aux jeunes peuplements | CHF | 38'874.00 |
| Revitalisation des lisières | CHF | 8'320.00 |
| Protection de la forêt (bostryches) | CHF | <u>2'723.00</u> |
| Total | CHF | 49'917.00 |

URBANISME, MOBILITÉ ET COMMUNICATION



Mme Evelyne Marendaz Guignet
Municipale

Message de Mme Evelyne Marendaz Guignet, Municipale

Aménagement du territoire et urbanisme, évolution de 2016 à 2021

Le travail s'est grandement focalisé durant ces années sur la mise en œuvre des PPA Cully-Gare et Ruvines Dessus. Si la tâche est complexe et a nécessité de nombreuses heures de travail, le succès est toutefois aujourd'hui au rendez-vous. A l'exception du bâtiment CFF, les autres édifices seront terminés en 2022. La structure de base de l'aménagement de la place de la Gare est définie, le dessin et l'aménagement du chemin de Courseboux sont en cours et les bases d'une élaboration d'image directrice pour l'accroche du nouveau quartier au bourg de Cully sont en cours de validation.

Autre point fort lié au développement de ce quartier, un projet de chauffage à distance alimenté par l'eau du lac a été développé par la Commune puis mis au concours sur invitation. La société Holdigaz réalisera et exploitera cet ouvrage qui chauffera et rafraîchira le quartier de la Gare et l'Hôpital de Lavaux. En parallèle, un projet de réseau de consommation propre d'électricité, produite grâce aux installations solaires des nouveaux bâtiments et de l'Hôpital de Lavaux, est en cours.

Les planifications du territoire ont été menées moins vite que prévu. L'élaboration du Plan d'affectation cantonal Lavaux a occupé les communes jusqu'à la mise à l'enquête publique de septembre 2019. L'examen préliminaire du Plan d'affectation communal a été réalisé. L'élaboration du Plan d'affectation et du Règlement du Plan d'affectation sont en cours, mais ont pris du retard. Ce domaine souffre du manque de ressources au sein de l'administration communale, il n'a disposé pendant ces années d'aucun support technique et administratif dédié.

Ces années furent aussi marquées par l'arrivée de la ligne de bus tl 67 puis l'évolution de la ligne de car postal avec des bus de plus grande taille. L'aménagement définitif de la ligne 67 fut refusé par le Conseil communal et la recherche de variantes fut un long parcours du combattant. Une solution acceptée par le canton n'a émergé qu'en 2020.

Des réflexions stratégiques ont été conduites pour la gestion du patrimoine immobilier de la commune et pour la planification énergétique territoriale.

Les problématiques liées à la mobilité et l'énergie sont devenues plus importantes, de même que l'aménagement de l'espace public. Ces domaines vont nécessiter plus d'attention et d'engagements à l'avenir. Il en va de même de la gestion et rénovation de notre patrimoine immobilier : de nombreux bâtiments nécessitent d'importants travaux.

Le travail de la Commission d'urbanisme aura été très précieux car il constitue un lieu privilégié de débat avec des professionnels expérimentés.

Bibliothèque communale

La professionnalisation mise en place durant l'été 2019 insuffle un regain d'intérêt de la part de la population. L'évolution vers une bibliothèque qui peut devenir un lieu de vie semble être réalisable chez nous. Elle pourrait ainsi constituer un point fort de la politique culturelle de la Commune.

Cultes

Les travaux d'entretien de l'église catholique se termineront avec la réfection de l'éclairage intérieur de ce bâtiment classé. Les orgues de la paroisse de Villette ont été relevés et aménagés, il n'y aura que de l'entretien courant durant les prochaines années.

Aménagement du territoire et urbanisme

Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

Le Canton a soumis à l'enquête publique son projet de périmètre et de règlement du 28 août au 26 septembre 2019. La Municipalité a formulé une lettre d'opposition.

Le Canton a organisé une réunion dite de conciliation pour l'ensemble des communes et associations. Lors de cette rencontre, aucune solution ne fut trouvée entre les parties.

Commission consultative de Lavaux (LLAvaux, art. 5a)

Nommée par le Conseil d'Etat, la Commission fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2013. Monsieur Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, la préside. Elle a

traité les dossiers par voie de courrier ou de visioconférences.

Commission intercommunale de Lavaux

La Commission a révisé le « Guide paysager de Lavaux » et l'a soumis pour avis et remarques à l'Office fédéral de la culture. Elle a également lancé, à l'échelle du district, une étude sur les

parkings d'échange. L'ensemble des communes participent financièrement à la réalisation de cette étude. Un volet touristique spécifique à Lavaux fait partie de ces travaux.

Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a siégé à cinq reprises durant l'année 2020. Elle a travaillé sur divers interrogations et travaux de la Municipalité tels que le plan d'alignement, les emplacements privilégiés pour l'UAPE, la méthode de travail à adopter pour traiter l'aménagement de l'esplanade Rochat, la

méthodologie à suivre afin d'élaborer une image directrice pour l'accroche du bourg au nouveau quartier de la Gare, l'aménagement urbain de la rue de la Gare et du bourg. Elle a également consacré une réunion pour préavis à l'usage de la Municipalité le choix pour l'emplacement de l'écopoint de Cully.

PPA « Les Colombaires » Cully, surface de 26'033 m²

Le projet d'établissement de l'Hôpital de Lavaux a été validé par l'Autorité cantonale. La Fondation Hôpital de Lavaux a revu le calendrier de réalisation de son projet d'extension. Une collaboration étroite entre l'Hôpital et la Municipalité en vue de réaliser un pompage d'eau du lac pour chauffer et

refroidir les bâtiments hospitaliers ainsi qu'un sous-réseau d'électricité d'origine solaire se poursuit. La Municipalité garde comme option de réserver le legs Faillottaz à la création d'appartements protégés sur le site de l'Hôpital de Lavaux.

PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m²

Dès janvier 2020, les travaux d'installation des services ont démarré ; le périmètre fut libéré le 23 mars afin d'ouvrir le chantier de réalisation du bâtiment octroyé en DDP à Equitim Fondation de placement et du parking souterrain. Les travaux avancent normalement et la mise en service se fera début 2022. L'échange prévu entre la Commune et Monsieur Charles Cuénoud se fera à fin 2021.

Le traitement des sols pollués s'est déroulé de manière satisfaisante. En effet, les niveaux de pollution étaient légèrement moindres en comparaison avec les analyses faites.

Le projet de bâtiment de CFF SA a été soumis à l'enquête publique en fin d'année 2019. La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) est

intervenue et a exigé qu'une solution optimale soit recherchée pour l'interface de mobilité de la place de la Gare, avant d'octroyer le permis de construire. Cette étude a démarré au début de l'été et livré une solution en fin d'année.

En raison de l'annonce du report des investissements de CFF SA, une coordination accrue des divers chantiers, très imbriqués les uns dans les autres, doit être faite.

Un projet de pompage d'eau du lac et de réalisation d'un réseau de pompes à chaleur, avec développement d'un sous-réseau (microgrid), est en préparation. Le but est de chauffer et refroidir les bâtiments du plateau de la Gare et ceux de l'Hôpital avec des énergies renouvelables.

PPA « Ruvines Dessus»

Le projet lauréat du bureau Bonnard & Woeffray a été développé et soumis à l'enquête publique en décembre 2020. Le bâtiment proposera seize appartements dont deux dans les combles. Selon décision du Conseil communal, les loyers seront maintenus dans les limites des

loyers dits abordables. Les appartements seront loués en priorité aux personnes résidant déjà dans la commune ou y travaillant. Le rez-de-chaussée est destiné à des activités de service.

Mobilité

Interface de mobilité de la place de la Gare de Cully

Une étude préliminaire menée avec la DGMR a permis de localiser clairement les espaces destinés aux différents modes de déplacement, qu'il s'agisse des bus de transports publics, des vélos, des deux-roues motorisés et finalement des piétons, sans oublier les taxis, la voiture mobility et les véhicules de livraison. La Municipalité a retenu un scénario qui a été validé par le Canton. L'avant-projet sera développé en 2021.

Transports publics par bus

Une réflexion en profondeur put enfin être mise en route avec le service cantonal. L'évolution de la desserte de la commune se dessine en deux pôles.

Une collaboration est mise en place avec la Commune voisine de Lutry afin de prolonger la ligne tl 47 jusqu'à Pra Grana, qui serait ainsi desservi deux fois par heure selon les horaires du trafic urbain, soit de cinq heures trente à minuit. Une convention entre les deux communes répartira les frais à charge de chacune.

En deuxième lieu, il est projeté que la ligne Car Postal 381 reprenne les courses de la tl 67 dans la commune, et assure aussi la desserte du bourg de Grandvaux et l'Hôpital de Lavaux. Ces modifications pourraient devenir réalité à fin 2021.

Desserte CFF

L'important chantier de la Gare de Cully est ouvert depuis février 2020. Une information publique organisée conjointement par la Commune et CFF SA eut lieu le 28 janvier.

Mobilité piétonne

Le nombre de piétons augmente, les voitures deviennent plus larges et nos chaussées demeurent étroites. Plusieurs projets pour améliorer le confort et la sécurité des piétons le long des routes sont en cours.

En vue d'analyser s'il est possible d'offrir des cheminements piétonniers supplémentaires, un inventaire des servitudes publiques a été établi. Des zones de circulation à 30 km/heure ont été mises en place.

Diverses mesures pour la mobilité

Une voiture mobility est disponible en Gare de Cully et le restera pendant la durée des chantiers du plateau de la Gare.

Un taxi est toujours disponible tous les jeudis matins pour les déplacements dans la commune; la course aller et retour depuis son domicile coûte CHF 5.- à l'utilisateur, le solde est pris en charge par la Commune.

Des bornes de recharge électrique pour les deux roues ont été installées sur le parking des Fortunades.

Pour les voitures, des bornes de recharge ont été installées à Cully et Riex. Il est prévu d'équiper chaque village.

Energie

Cully étant un centre local en terme d'aménagement du territoire, la Commune se doit de développer un plan directeur et par conséquent une planification énergétique territoriale. Cette dernière a été rédigée en 2020. La stratégie de mise en œuvre sera définie en 2021.

Le projet de chauffage à distance alimenté par l'eau du lac pour le quartier de la Gare et l'Hôpital de Lavaux a abouti et sera réalisé et exploité par la société Holdigaz SA.

Le projet de réseau de consommation propre (microgrid) a connu des soubresauts dans sa procédure d'appels d'offres et d'attribution. Une solution se profile pour le début de l'année 2021.

En parallèle, des analyses et projets en matière d'énergies renouvelables sont en cours concernant les collèges, la station d'épuration et la station de relevage.

Agenda 21

Les activités de la Commission du développement durable (CDD) furent marquées par les mesures sanitaires dues à la pandémie Covid-19. Les deux Repair Café durent être annulés, mais les activités de la Charte des jardins purent avoir lieu : vente de plantons et visite de l'arboretum de Riex.

Avec la collaboration de l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL), les actions de lutte contre la Renouée du Japon ont pu être poursuivies en 2020. Environ 30 bénévoles se sont retrouvés toutes les trois semaines, entre les mois de mai et d'octobre, pour couper et arracher la Renouée. Une collaboration avec la Commune de Puidoux et l'Association du sauvetage est mise en place pour libérer une partie du site de Treytorrens de l'emprise de la Renouée du Japon.

Toujours avec l'ASL, une journée de nettoyage des rives du lac fut organisée le 3 octobre 2020.

La Commission du développement durable (CDD) a formulé les bases d'un plan pour le climat et préparé la communication et les animations qui accompagneront la phase pilote d'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit.

Communication

Les deux pages réservées à la Commune de Bourg-en-Lavaux dans le journal de district Le Courier-Lavaux-Oron n'ont pas été publiées chaque mois. En effet, la pandémie a eu raison des revenus publicitaires du journal et, d'autre part, les diverses activités dont se font l'écho nos pages furent quasiment toutes annulées.

Bibliothèque communale

Une année covid !

Entre fermeture printanière et mesures sanitaires automnales et hivernales, la bibliothèque et son public ont dû sans cesse s'adapter. Durant les 8 semaines de fermeture, entre le 14 mars et le 12 mai, des alternatives permettant la lecture ont rapidement été mises sur pied. La bibliothèque avait mis en ligne son catalogue à fin 2019 et le public a ainsi pu accéder à distance aux collections ainsi qu'à ses services. Un take away des ouvrages réservés fut organisé dans le hall de la bibliothèque ainsi qu'un service de livraison à domicile pour les personnes vulnérables. Toujours en mars, une plateforme de téléchargement de livres numériques a été ouverte en collaboration avec Bibliomedia.

Des horaires spécialement étendus ont été proposés dès la réouverture du 13 mai et jusqu'aux vacances estivales, pour permettre un meilleur flux des usagers-ères dans nos locaux. Il a également été décidé de prolonger automatiquement toutes les échéances des abonnements de deux mois gratuitement. Trois animations n'ont pas pu être concrétisées en raison des directives sanitaires.

Nouveautés

Les horaires ont été légèrement modifiés à la rentrée de septembre dans le but de les rendre aisément mémorisables et de permettre au plus grand nombre de pouvoir se rendre à la bibliothèque. Ce nouvel horaire offre une heure d'ouverture hebdomadaire supplémentaire : mercredi 15h00 à 19h00, jeudi 15h00 à 18h00, vendredi 15h00 à 18h00.

Dès le mois de mars, la plateforme de téléchargement gratuit de livres numériques est accessible pour les personnes adhérentes à la bibliothèque communale.

Avec l'arrivée de l'accueil de midi des 7P et 8P dans le même bâtiment, la bibliothèque ouvre les jeudis et vendredis de 13h00 à 13h30 pour les enfants présents à l'accueil. Une dizaine d'enfants en profite régulièrement pour venir lire ou emprunter des ouvrages durant leur pause de midi. Pour le début de semaine, lorsque la bibliothèque est fermée, un fonds d'environ 20 documents régulièrement renouvelé est mis à disposition directement dans les locaux de l'accueil.

La bibliothèque en chiffres

Prêts : en 2020, la bibliothèque enregistre une hausse non négligeable de 2'915 prêts/prolongations (+27%) pour un total de 10'632 prêts/prolongations, contre 7'716 en 2019. Les enfants sont les principaux utilisateurs de la bibliothèque et génèrent à eux seuls 8'235 prêts.

L'utilisation de la plateforme de téléchargement gratuit est encore en progression avec 16 personnes inscrites et 55 téléchargements de documents.

Catalogue en ligne : le nombre de pages consultées en 2020 est de 6'483, soit une moyenne de 23/jour.

Adhésions : en 2020, la bibliothèque compte 178 abonnements contre 138 en 2019 (+29%). Le nombre de nouvelles inscriptions se monte à 77 contre 39 en 2019. Les abonnements « Enfant » sont au nombre de 108 et les abonnements « Adulte » au nombre de 67, ainsi que 3 comptes « Institutions/classes ». Le système d'abonnement a changé en 2020. Il ne comporte plus que trois catégories : « Enfant », « Adulte » et « Institutions/classes ». Le prix des abonnements annuels est respectivement de CHF 5.- pour les enfants, CHF 15.- pour les adultes, et demeure gratuit pour les institutions et les classes.

Fonds : il est composé de 8'806 documents. Le nombre de documents acquis et traités en 2020 se monte à 736, contre 296 en 2019. La bibliothèque étoffe son offre d'environ 150 ouvrages par son abonnement chez Bibliomedia.

Les activités

Contes : deux moments de contes purent être organisés. Le premier a eu lieu le 12 février, avec deux conteurs de l'association « L'oreille qui parle » et a réuni 54 enfants et 15 adultes. Le deuxième évènement s'est tenu le 16 septembre ; il était animé par Nathalie Pfeiffer, et 20 enfants ainsi que 10 adultes étaient présents.

Visites de classe : la classe de Sophie Pantet (1P – 2P) s'est rendue trois fois à la bibliothèque en 2020. Les élèves ont profité d'activités préparées pour eux.

Ateliers numériques : ces deux ateliers visaient à soutenir et accompagner les personnes ayant besoin d'aide dans l'utilisation de leur liseuse.

Mise en valeur : la bibliothèque met régulièrement en valeur une partie de son fonds, soit de manière thématique, soit en rapport avec l'actualité ; elle publie régulièrement des « coups de cœur » dans le journal et développe les « newsletter » destinées à ses membres.

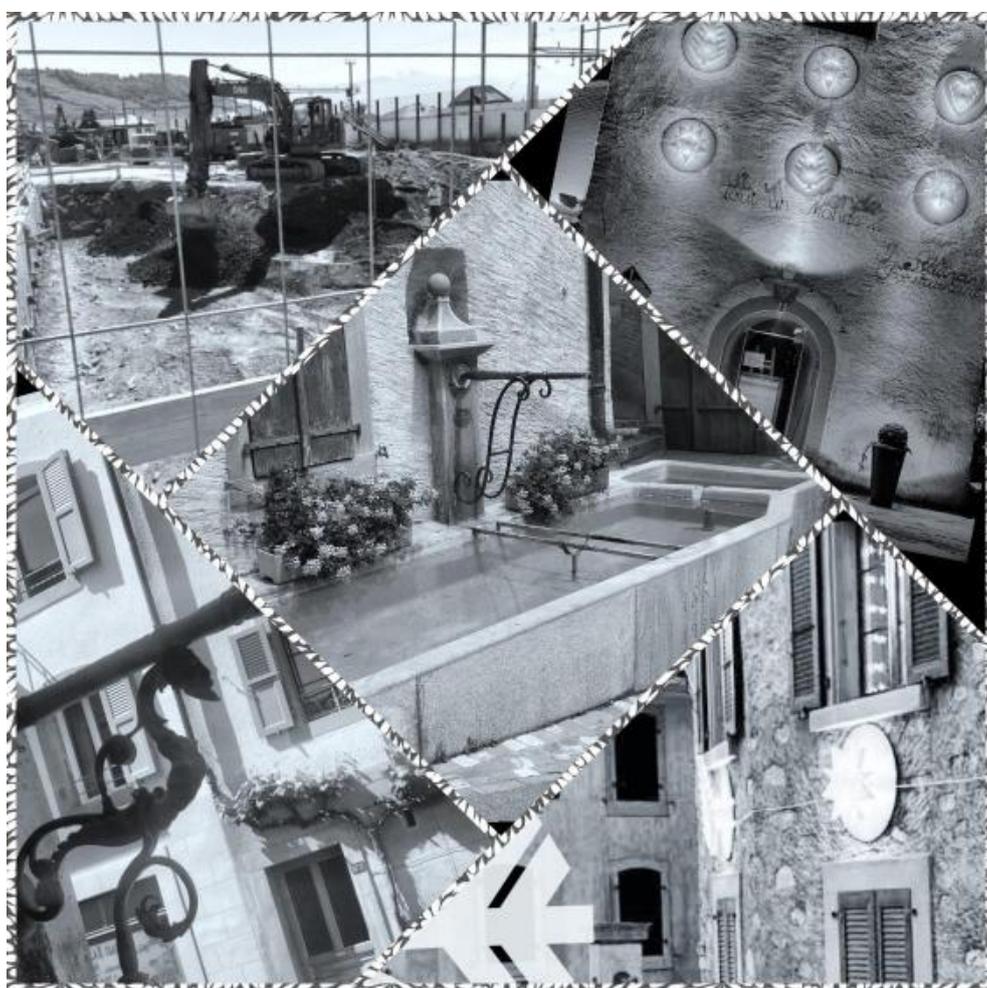


Boîte à livres – Cully



Bibliothèque - Cully

AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX ET INTRASTRUCTURES



M. Jean Christophe Schwaab
Municipal

Message de M. Jean Christophe Schwaab, Municipal

2020 a été marquée par un autre événement très ennuyeux pour notre commune : la contamination d'une partie de notre eau potable par le produit phytosanitaire chlorothalonil. Fort heureusement, le service des eaux a réagi avec diligence et professionnalisme et, peu de temps après les premières analyses négatives, nous avons pu à nouveau distribuer une eau 100% conforme. Toutefois, il s'agit d'eau que nous devons désormais acheter à la Ville de Lausanne, ce qui va entraîner une hausse sensible des coûts. En outre, nous devons mesurer notre chance d'avoir pu nous raccorder rapidement à un autre réseau traversant notre commune. Beaucoup d'autres communes concernées n'ont pas eu cette chance.

La Municipalité a joué la carte de la transparence totale : nous avons informé la population le plus rapidement possible et en continu. Nous lui avons donné toutes les informations en notre possession. Nous avons répondu à toutes les demandes de précisions, notamment en livrant les résultats des analyses. Toutes les mesures que nous pouvions prendre à notre niveau l'ont été sans délai. Et lorsque nous ne savions pas quelque chose, notamment les effets à long terme de ce produit ou la durée de la présence du produit dans notre eau, nous l'avons admis. Je tiens à remercier sincèrement la population de sa compréhension et d'avoir gardé son calme face à un tel événement, qui nous est de plus tombé dessus en plein premier confinement, une période déjà troublée.

J'espère vivement que cet épisode ne générera pas de ressentiment envers nos viticulteurs et agriculteurs. Certes, ils ont utilisé ces produits pendant des décennies (même si la plupart avait cessé de le faire bien avant leur interdiction), mais c'est surtout parce qu'on le leur a recommandé, souvent à coup d'incitations financières. Celles et ceux qui travaillent la terre ne sont pas responsables des erreurs ou errements de la politique agricole décidée à Berne et ils méritent notre soutien. S'il y a un responsable dans cette affaire, c'est bien l'entreprise qui produit et commercialise le chlorothalonil : Syngenta. Cette entreprise tente d'ailleurs d'empêcher l'interdiction de ce produit devant les tribunaux, ce qui montre que ses profits l'intéressent plus que les questions de santé publique.

Affaires sociales

Les communes n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre en la matière : le canton fixe un cadre étroit et ce qui relève de la compétence des communes est délégué à des organisations intercommunales, elles-mêmes dotées de très peu de marge de manœuvre. En raison de diverses décisions du Parlement fédéral, notamment en matière d'Al, il faut s'attendre à de nouveaux reports de charges sur les cantons et les communes via la « facture sociale ». Les précédentes coupes dans les assurances sociales fédérales, notamment l'Al et l'assurance-chômage, ont déjà fortement alourdi les charges des cantons et communes. Les conséquences économiques de la pandémie devraient aussi avoir un impact sur les prestations sociales.

Les activités sociales de la commune se limitent pour l'instant à apporter des soutiens ponctuels à des habitant-e-s faisant face à des difficultés, ainsi que des dons à des institutions sociales actives dans la région. La question du logement des personnes en difficultés financières se pose aussi régulièrement, parfois avec acuité. Lorsqu'il est déclenché par les autorités cantonales, la commune applique le « Plan canicule » (cela a été le cas en 2020).

En raison du vieillissement de la population dans une commune sensiblement plus « âgée » que la moyenne cantonale, la nécessité d'améliorer la politique en faveur des seniors reste

d'actualité. Les réflexions sur l'organisation d'un projet de « quartier solidaire / bourgs solidaires » avec Pro Senectute se poursuivent.

Lors du premier confinement dû au Covid-19, la Municipalité a mis sur pied un mécanisme similaire à celui du plan canicule : les résident-e-s âgé-e-s ont été contacté-e-s afin de savoir si ils/elles avaient besoin d'un contact régulier avec l'administration communale et/ou les services sociaux. Par ailleurs, la commune a mis à disposition, comme d'autres communes, une application pour smartphone (« BeL solidaire ») permettant aux personnes ayant besoin d'aide de se mettre en contact avec les personnes et organisations désireuses d'en apporter. La Municipalité a aussi relayé les appels de l'Entraide familiale pour renouveler son pool de chauffeurs bénévoles. Un fonds communal d'aide aux personnes et entreprises victimes de la crise économique sera présenté au Conseil communal en 2021.

Jean Christophe Schwaab participe enfin régulièrement au « Forum social régional » qui regroupe les principaux acteurs des affaires sociales du district de Lavaux-Oron. La commune s'était portée volontaire pour organiser la « Journée des solidarités régionales » 2020, mais cet événement, qui devait rassembler tous les acteurs sociaux du district à Cully, a malheureusement été reporté à cause de la pandémie.

Travaux et infrastructures

Missions du service

- ✓ Gérer les projets liés aux infrastructures communales, telles que : réseau routier et piétons, réseau d'eau potable, réseau d'eau des vignes, réseau d'éclairage public, mobilité, transports publics, signalisation, marquage, stationnement.
- ✓ Entretien des murs et coulisses du vignoble, stabilisation des glissements, suivi des syndicats d'améliorations foncières.
- ✓ Gestion de l'usage du domaine public, infos travaux, suivi des chantiers privés.
- ✓ Assurer et planifier l'entretien et le développement des projets.
- ✓ Mise à jour du système d'information du territoire (SIT).
- ✓ Préparation des préavis techniques.
- ✓ Coordination des travaux CFF, Ofrou, Canton.
- ✓ Relations avec d'autres services (télécom, gaz, électricité).



Figure 1 : mise en place d'une canalisation par forage dirigé, route de Lausanne, Cully

Travaux plateau de la Gare à Cully



A la fin de l'année 2019, tous les travaux préparatoires étaient terminés. Le réaménagement du plateau de la Gare pouvait alors débuter.

Covid oblige, les travaux spéciaux et le terrassement du futur parking communal et du bâtiment de la Fondation Equitim n'ont pu débuter qu'à partir du 20 avril. L'enceinte de fouilles a été réalisée suivie par le cloutage des parois, puis par l'évacuation des matériaux.

En parallèle de l'excavation, les CFF Infrastructures poursuivent leurs propres travaux pour la mise aux normes de la gare et la construction de la future voie du RER. Ces travaux ont impacté la circulation routière et piétonne, notamment à la rue de la Gare, sous le pont des chemins de fer.

La circulation piétonne a été déviée au nord du giratoire de la Gare ; une portion de trottoir a aussi été construite pour permettre aux piétons de transiter par le nord du buffet de la Gare. Pour la première fois, le transit voiture empruntant la rue de la Gare a été dévié pour permettre l'élargissement du pont CFF nécessaire pour la construction de la troisième voie.

Tous ces travaux font l'objet de séances entre les services communaux et les directions des travaux de ces deux grands projets. Ces séances permettent de coordonner l'impact des travaux sur le domaine public.

Le service des infrastructures a développé l'agencement intérieur du futur parking communal qui sera équipé d'une signalétique lumineuse, d'un horodateur et de bornes de recharge pour les véhicules électriques.



Ci-contre, on distingue l'ensemble du terrassement du parking communal et du bâtiment Equitim.

L'emprise de chantier représente environ 3'800 mètres carrés pour un volume d'excavation de 17'000 mètres cubes, soit la contenance de sept piscines olympiques.

Voies de communication, principaux travaux

Il existe différents types de dégradations ponctuelles du réseau routier. Ci-dessous, deux exemples de faïençage. Les fissures donnent au revêtement l'aspect d'une peau de crocodile. Un maillage > à 300mm est normalement caractérisé par une fissuration jusqu'à la fondation et surtout pour des enrobés de fortes épaisseurs. Un maillage plus fin se forme sur des revêtements minces. Le faïençage est fréquent dans les zones atteintes d'affaissement.

Malheureusement, ce type de dégradation se rencontre souvent sur les chemins agricoles qui présentent une fondation moins épaisse que sur les routes principales. Une partie du budget annuel est consacrée aux réparations de ces dégradations.



Structure du plan directeur des routes

La Municipalité a communiqué au Conseil communal, dans sa séance du 29 juin, la structure du plan directeur des routes. Ce document sera utile pour définir les priorités d'investissement ; il est composé des chapitres suivants :

- Inventaire et classification
- Entretien, maintien de la valeur
- Stratégie d'entretien
- Mode de remise en état
- Gestion des ouvrages d'art
- Trottoirs, éclairage
- Signalisation routière, glissières de sécurité
- Chemins d'améliorations foncières
- Limite des constructions
- Assainissement du bruit routier
- Règlements
- Résumé des actions

Ce plan est en cours d'élaboration.

Projets en cours

a) RC 763, sortie d'Epesses et pont des Luges

Cet avant-projet est toujours en cours d'étude. Le dossier est complexe puisqu'il s'agit de refaire à neuf l'actuel pont des Luges et de stabiliser le glissement qui déforme la chaussée directement à la sortie du village d'Epesses. Une analyse géotechnique complémentaire est nécessaire pour déterminer la meilleure méthode de stabilisation fiable et durable, mais aussi pour obtenir des subventions.

b) RC 764, construction d'un trottoir à la route du Signal

Durant l'année, ce projet, qui permettra de relier deux trottoirs existants, a fait l'objet de toutes les investigations utiles et d'un comptage multimodal du 23 septembre au 23 octobre, réalisé par l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne. Le Conseil communal devra se prononcer en 2021 sur la poursuite ou non du projet.

Office fédéral des routes (OFROU)

L'Ofrou poursuit ses travaux d'entretien et de modernisation du tronçon autoroutier, notamment sur les communes de Puidoux et de Chexbres, avec l'aménagement de l'échangeur.

Ouvrages d'améliorations foncières

Conformément aux discussions entre la Commune et le Comité du Syndicat d'améliorations foncières de Chatalet-Champaflon, la Municipalité a présenté le préavis 01/2020 qui règle financièrement et définitivement la participation communale à ces travaux. Cette participation de 5 % avait été définie suite à l'engagement des anciennes communes. Pour mémoire, ce projet d'améliorations foncières a débuté en 1997.

Ancien poids public à Cully

À proximité du giratoire du Carrousel à Cully, l'ancien poids public a été démoli. En effet, cet équipement du passé était hors service depuis des lustres et présentait des risques d'encouble pour les piétons. Le trottoir a été réfectionné rendant le passage plus sûr pour les usagers-ères.

Traversée du hameau du Tronchet

Cette portion de route cantonale en traversée de localité était fortement dégradée à cause des fouilles et du passage des nombreux camions de chantier. C'est une portion de 280 mètres qui a été complètement remplacée et qui permet de stabiliser l'accotement de la chaussée.

Réfection du revêtement entrée ouest d'Epesses

Le revêtement de la chaussée, à l'entrée d'Epesses côté Riex, a fait l'objet d'une réfection sur toute la largeur de l'assiette routière. L'axe principal présentait des

fissures longitudinales inquiétantes démontrant également l'absence d'une couche de fondation.

Réfection de la route de la Tour de Gourze

A la hauteur de la station de pompage de l'Arabie, le tronçon qui traverse le bois en direction de la Ramure a été également réfectionné. En effet, de gros nids de poule sont apparus avec les années à cause du gel notamment.

Réseau d'eau potable

L'année 2020 peut être considérée comme une « annus horribilis » d'une part à cause de la pandémie du Covid-19 et, d'autre part, par la découverte des métabolites du chlorothalonil présents dans notre réseau d'eau. En ces temps troublés, il semble pertinent de rappeler les faits dans le présent rapport de gestion et ainsi préserver la mémoire pour les générations futures.

Rappel des faits, situation en Suisse

Le chlorothalonil est une substance active admise depuis les années 70 dans les produits phytosanitaires en tant que fongicide. Il est utilisé dans la culture des céréales, des légumes, de la vigne et des plantes ornementales.

L'utilisation de produits phytosanitaires peut conduire à la formation de produits de dégradation, appelés métabolites, qui peuvent contaminer les eaux souterraines et arriver dans l'eau potable. Deux sortes de métabolites existent : ceux qui sont biologiquement actifs et ceux qui ne le sont pas. Si un effet dangereux ne peut être exclu, le métabolite est jugé « pertinent ». Les exigences sont plus strictes pour les résidus de métabolites « pertinents » qui se trouvent dans l'eau potable que pour ceux qui ne sont pas jugés « pertinents ».

Évaluation des risques

Dans sa nouvelle évaluation des risques, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a constaté qu'un danger pour la santé ne peut être exclu pour les produits de dégradation du chlorothalonil. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) est parvenu à la même conclusion que l'EFSA. Les exigences requises pour l'homologation des produits phytosanitaires contenant du chlorothalonil n'étant plus remplies, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a interdit, en décembre 2019, l'utilisation du chlorothalonil avec effet au 1er janvier 2020.

Directives de l'OSAV

Pour faire face à cette situation, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a édicté la directive 2019/1 « Gestion du risque lié à la présence de résidus du chlorothalonil dans l'eau potable ». Cette directive nous donne les pistes à suivre dans l'attente d'une filtration conforme. A ce jour, l'état de la technique ne permet pas encore de le faire.

Afin d'uniformiser l'exécution sur le plan suisse et vu l'art. 42, al. 3, let. b, LDAI, l'OSAV édicte les prescriptions suivantes à l'intention des autorités d'exécution :

- Le dépassement de la valeur maximale de 0,1 µg/l applicable aux métabolites pertinents du chlorothalonil dans l'eau potable doit faire l'objet d'une contestation dans tous les cas.
- Des mesures correctives telles que le mélange, l'utilisation d'une source conforme ou d'autres mesures correctives similaires seront exigées par voie de décision. Les mesures prises devront permettre de faire respecter cette valeur maximale de 0,1 µg/l, si possible dans un délai d'un mois. Si le délai n'est pas respecté, il sera ordonné que cette valeur maximale de 0,1 µg/l ne soit plus dépassée au plus tard deux ans après la date de la contestation.

Situation actuelle, directives cantonales de l'Office de la consommation

Si aucune mesure immédiate n'est envisageable, conformément à la communication de l'OSAV, l'eau du robinet peut toujours être consommée (absence de risque aigu pour la santé). Un délai de mise en conformité de deux ans est alloué aux distributeurs pour la mise en conformité.

Quelles conséquences pour notre Commune

En qualité de distributeur d'eau, nous sommes malheureusement concernés par ce nouveau problème qui touche un nombre important de communes et de distributeurs en Suisse.

Le 11 février 2020, l'OFCO (Office de la consommation) a effectué un prélèvement d'eau après filtration à la station de pompage de la Maison Jaune. Les résultats nous sont parvenus le lundi 23 mars. Les valeurs mesurées de chlorothalonil dans notre eau sont comprises entre 0.213 et 0.075 ug/L. Comme indiqué ci-dessus, la valeur limite est de 0.100 ug/L.

La station de la Maison Jaune a donc dû être immédiatement mise hors service.

Sur le plan technique, les collaborateurs du service des infrastructures ont travaillé d'arrache-pied pour permuter le réseau communal sur la conduite d'eau du Pays d'Enhaut de la Ville de Lausanne qui traverse notre territoire.

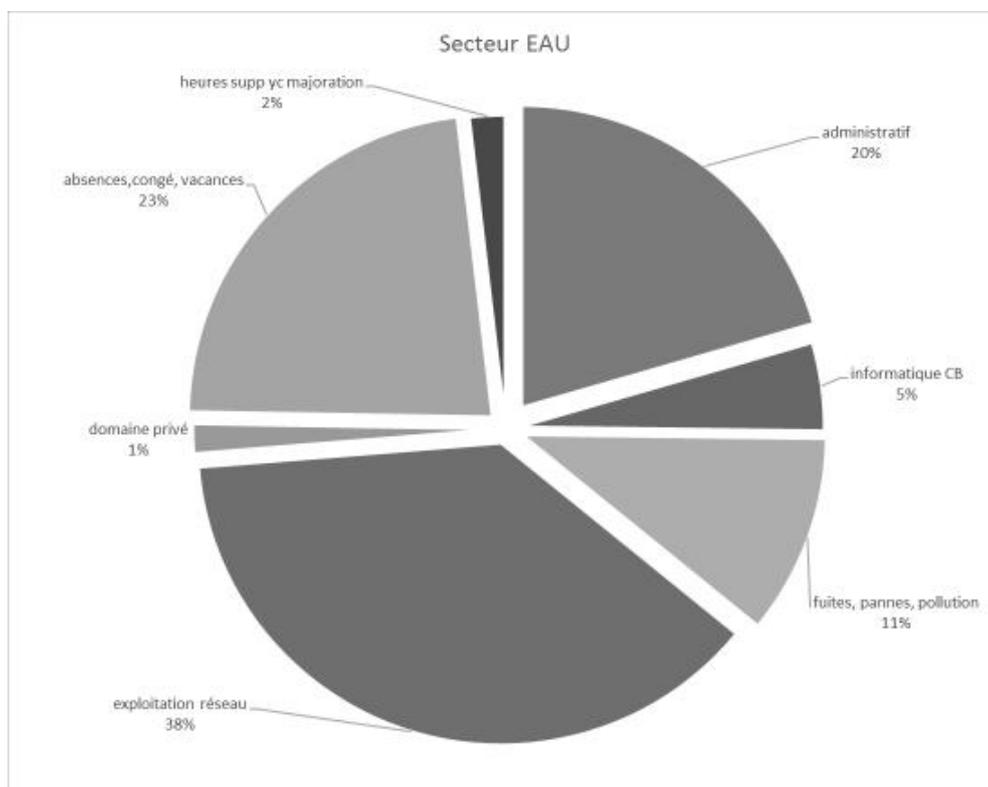
Sur le plan administratif, et conformément à la législation en vigueur, la Municipalité a averti l'ensemble de la population par l'envoi d'un tous-ménages. Elle aurait souhaité également organiser une séance d'information publique, mais qui, pour des raisons sanitaires, n'a toujours pas pu être faite.

Nous sommes donc revenus à la situation d'avant la construction de la station de la Maison Jaune, construite en 1996, où la commune était alimentée par le réseau lausannois.



Analyse par tâches d'activité

Ci-dessous, vous trouverez la répartition en pour cent des heures effectuées par les collaboratrices et collaborateurs du secteur eau.



Descriptif des missions principales

Administratif

Rapports, séances internes, gestion des plans, autocontrôle, relevés des compteurs, entretien des locaux.

Informatique

Assistance aux collaborateurs-trices de tous les services, dépannages, mises à jour, commandes et suivi du matériel informatique.

Fuites

Surveillance, recherche et réparation des fuites et pannes.

Exploitation du réseau

Conduites, réservoirs, stations de pompage, défense incendie, renouvellement des compteurs, captages, puits, sources, fontaines. Mise en eau et mise hors service du réseau, travaux d'entretien.

Chantiers privés

Suivi des chantiers privés pour le raccordement en eau, contrôle des installations privées.

Absences

Vacances, congés, heures supplémentaires, maladie, accidents, formation.

Services industriels

La Commune est actionnaire du câblo-opérateur Télélavaux SA, qui appartient à 80% à UPC. Jean Christophe Schwaab la représente au sein du Conseil d'administration en tant que vice-président. Même si ce n'est qu'une filiale d'une très grande entreprise comme UPC, Télélavaux permet un développement de l'offre des télécoms qui tient compte des sensibilités et besoins locaux.

Eclairage public : « plan lumière »

Les travaux du « plan lumière » sont achevés. Les derniers tests de luminaires ont été organisés dans le bourg de Cully au début de l'année. Le plan a été adopté par la Municipalité et a pu être communiqué au Conseil communal du 8 juin 2020 (communication 02/2020). La mise en œuvre du plan lumière fera l'objet de préavis et tiendra compte des résultats du test d'extinction nocturne de l'éclairage public à Rieux (mars-août 2021).

Eclairage de Noël

L'éclairage de Noël n'a pas subi de grosses modifications en 2020 et reste très apprécié par la population. Des « pictos » ont été ajoutés à certains endroits visibles de la commune. La Municipalité tient à remercier les mandataires qui l'ont conçu et

développé, mais aussi le personnel de la voirie pour sa contribution à l'installation et au démontage de l'éclairage de Noël.

Informatique et Internet

Le nouveau système informatique fonctionne désormais à satisfaction. Des mises à jour indispensables bien qu'onéreuses ont été installées.

Le site Internet de la Commune est obsolète. Il n'est notamment pas adapté aux mobiles et présente de nombreuses lacunes de sécurité (les plus importantes ont été partiellement comblées, mais ces corrections ne sont que temporairement efficaces). Le préavis (12/2020), pour une refonte complète, a été adopté le 28 septembre par le Conseil communal. Le nouveau site sera plus facile d'accès et d'utilisation (y compris par le personnel communal et les autres personnes qui en alimentent les contenus), moins dépendant des GAFAM, plus dynamique, plus sûr et plus convivial. Une traduction en langage facile à lire et à comprendre (FALC) est prévue, afin que les nombreuses personnes qui ont des difficultés de lecture aient tout de même accès aux informations officielles en ligne. Les travaux ont commencé à la fin de l'année et se poursuivront pendant le premier semestre 2021.

